

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la
Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **107 (1971)**

Heft 19

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

19

Montreux, le 4 juin 1971

396

1172

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

et bulletin corporatif



Jeunesse

Nature

Effort

Communiqués – Vaud

UN APPEL ENTENDU

M. Perrochon, notre membre d'honneur, nous prie de démentir le proverbe qui dit : « Le silence est d'or » ; en effet son appel a été entendu et c'est 1752 fr. 20 qui ont été réunis à l'issue du Congrès du 15 mai en faveur de collègues malades.

POSTES AU CONCOURS

La Tour-de-Peilz : Instituteur primaire.

Nyon : Maître ou maîtresse de classe de développement.

Paudex : Maîtresse enfantine.

Pour plus de détails : consulter la « Feuille des Avis officiels » du 21.5.71.

ENSEIGNEMENT DU CALCUL

1^{re} - 2^e - 3^e année

Permanence **le vendredi 11 juin**, dès 16 h. 30 au collège de Beaulieu, Lausanne.

COURS ELNA POUR LES MEMBRES DE L'AVMTA

Le comité rappelle à ses membres que le Département leur accorde congé pour la journée. Nous vous engageons à bénéficier du billet collectif. Les frais de déplacement (dès Lausanne) et le repas de midi sont à la charge d'Elna.

AVMG

Tournoi de football

Samedi après-midi 12 juin 1971 à Thierrens, tournoi de football en plein air. Equipes de 6 joueurs, buts de handball, pantouffles de gymnastique. Inscriptions et renseigne-

ments auprès de D. Meylan, instituteur, Thierrens (tél. (021) 95 62 66).

Sortie en montagne (rappel)

Samedi et dimanche 26 et 27 juin 1971, Aiguille de la Tsa. Inscriptions : J. Riond, Les Pierrettes, 1815 Baugy-sur-Clarens (tél. (021) 62 33 01).

Rectificatif

La finale cantonale des courses d'orientation scolaires régionales aura lieu le **mercredi 20 octobre** dans la région de Chexbres.

Pour le comité AVMG, le chef technique : *J. Riond.*

MOUVEMENT DE LA JEUNESSE SUISSE ROMANDE

Le mouvement cherche moniteur et monitrices pour ses colonies de vacances à la montagne et au bord de la mer, en juillet et en août.

Conditions : être âgé de 18 ans au moins, suivre la formation proposée (week-end), être libre un mois.

S'adresser à A. Rosset, Valdézia 6, 1012 Lausanne (tél. (021) 28 12 00).

Valais

A ce jour nous constatons qu'un certain nombre de membres n'ont pas encore payé la somme demandée. A ceux qui sont concernés par ce rappel, nous demandons qu'ils versent ce montant le plus rapidement possible ou dénoncent leur abonnement en refusant l'abonnement de l'« Educateur ».

La commission des intérêts matériels de la SPVal.

ANNONCE DE POSTE VACANT

Le poste suivant est au concours :

Ecole normale de Lausanne

maître d'une classe primaire d'application (4^e à 6^e année, section des maîtres primaires).

L'entrée en fonctions du titulaire est fixée au **1^{er} novembre 1971**, mais le candidat choisi bénéficiera avant cette date d'un temps de préparation de 2 à 3 mois pendant lequel l'occasion lui sera donnée de visiter des classes en Suisse et à l'étranger.

Classes de traitement : 23-27 (Fr. 23 750.— à Fr. 35 150.—).

Délai d'inscription : **8 juin 1971** (cf. « Feuille des avis officiels » du 25.5.71).

Prière d'adresser les offres de service, avec curriculum vitae, au Département de l'instruction publique et des cultes, Service de l'enseignement secondaire, Lausanne.

Le Département de l'industrie, du commerce et de l'artisanat du canton de Fribourg met au concours un poste de

professeur permanent

à l'Ecole professionnelle

pour l'enseignement des branches suivantes : calcul, langue maternelle, comptabilité, instruction civique et économie publique.

Les candidats doivent être au bénéfice d'une solide formation pédagogique et avoir enseigné avec succès pendant 5 ans au minimum.

Diplôme exigé : maître professionnel, brevet secondaire ou licence en sciences économiques.

Entrée en fonction : 1. 9. 1971.

Les offres écrites doivent être adressées jusqu'au 30 juin 1971 accompagnées d'un curriculum vitae et d'une photographie à la **DIRECTION DE L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE**

Derrière-les-Remparts 5
1700 FRIBOURG

qui fournira tous les renseignements complémentaires (horaires, etc.).

CENTRE PROFESSIONNEL CANTONAL

ÉDITORIAL

JEUNESSE - NATURE - EFFORT

Il n'est bientôt plus possible d'ouvrir un journal, un hebdomadaire illustré sans découvrir une ou plusieurs photographies de jeunes au système pileux bien fourni, plus ou moins en conflit avec le savon de Marseille, accompagnées d'un reportage garanti authentique, de documents dits inédits, sur la jeunesse contestataire, son refus de la société, du travail et de l'effort.

« Chaque génération a la jeunesse qu'elle mérite » ai-je lu dans l'un de ces reportages. L'auteur avait certainement raison. Cet aphorisme pourrait nous confirmer que le rôle de l'enseignant est essentiel dans l'équilibre des adolescents. Qu'on me comprenne bien, je ne veux parler ici ni des connaissances acquises par nos jeunes, ni de la vivacité de leur intelligence, je sais d'autre part que certains d'entre eux sont perturbés par de terribles drames familiaux. Il est un point cependant où nous pouvons avoir une grande influence sur ces jeunes gens, c'est dans leur attitude face à l'environnement. Nous pouvons leur faire découvrir que ce n'est pas le paysage le mieux « équipé » en installations permettant de s'économiser de la peine qui leur procurera le plus de satisfactions.

En cette période de courses d'école notre mission d'éducateurs devrait consister à faire découvrir à nos adolescents les beautés authentiques de la nature, les bienfaits d'une fatigue apaisante après de longues heures de marche. Certes la première fois que l'on proposera une excursion de quatre à cinq heures, des récriminations risquent de s'élever, les chaussures ne seront peut-être pas adaptées, il y aura des écorchures, des « cloques », des élèves qui parviendront exténués au terme du périple. Lors des excursions suivantes, les jeunes découvriront peu à peu, l'entraînement aidant, la joie que procure l'effort. Peut-être en redemanderont-ils, ce sera alors la plus belle récompense pour le maître. Courses à travers bois, courses d'orientation, excursions en montagne, observation de la nature, autant de moyens de laisser nos grands élèves reprendre contact avec un milieu bienfaisant, de leur faire prendre conscience de sa réalité, de leur donner l'occasion de se rééquilibrer.

Si nous voulons sauver notre environnement, il faut faire aimer la nature à nos jeunes, il faut leur apprendre qu'elle ne se laisse pas découvrir sans peine, que pour aller à sa rencontre il faut fournir un effort, que cet effort est source de satisfaction.

Parler de jeunesse déboussolée, amener les populations à coups d'images à sensation ne résoudra rien aux problèmes des adolescents.

Leur faire ressentir profondément l'atmosphère apaisante et équilibrante des paysages intacts contribuera beaucoup plus efficacement à leur redonner goût à la vie.

Maurice Besençon.

Sommaire

Editorial

Jeunesse - Nature - Effort page 443

Réforme scolaire

L'Ecole Martin Buber, à Spandau page 444

D'enseignant à enseigné

Lever les obstacles à la communication (suite et fin) page 447

Coordination scolaire

Programme CIRCE pour l'enseignement de l'écriture page 449

Détente

La règle de trois page 454

Pratique de l'enseignement

La page des maîtresses enfantines

Les Marionnettes (suite) page 455

La lecture du mois page 456

Opinion

Corriger la trajectoire page 459

Divers

Pour les voyages à l'étranger.

Le livret ETI page 460

La Méthode Ward page 461

Louez votre maison à des professeurs hollandais/anglais. Possibilité d'échange ou location. **E. B. Hinlopen**, prof. d'anglais, Stetweg 35, Castricum, Pays-Bas.

auberge
Nos bonnes spécialités de campagne
Les vins de la Ville de Lausanne
Salles pour sociétés et écoles
GLUNTZ Pierre Tél. (021) 91 61 04
(pour décembre, prix spéciaux pour écoles)

du chalet-à-gobet

RÉFORME SCOLAIRE

L'école Martin Buber à Spandau

(Dans la suite du texte, désignée par école MBG)

Comme l'école Walter Gropius à Britz-Bukow-Rudow, l'école MBG travaille selon les principes de la « Gesamtschule ». Nous la décrivons telle qu'elle est présentée par ses responsables.

Organisation générale :

L'établissement reçoit les élèves des années 7 à 13 dont une partie le quitte après la dixième année.

L'école MBG recrute ses élèves principalement dans les écoles de base — **Grundschulen** — des environs, avec l'accord des parents. Le choix est donc offert entre l'école globale — **Gesamtschule** — et les trois divisions de l'école traditionnelle.

A l'admission des élèves en 7^e année, cinq groupes hétérogènes d'au moins 30 élèves sont formés.

Lors du choix des candidats, on veille à ce que les groupes admis représentent un résumé de la structure sociale de la population de Spandau.

Le corps enseignant comprend les membres suivants :

- maîtres de l'école élémentaire enseignant dans plusieurs domaines ;
- maîtres de l'enseignement moyen, enseignant soit dans le domaine scientifique, soit dans le domaine littéraire ;
- maîtres spécialisés de gymnase ;
- personnel technique.

Le nombre d'heures d'enseignement est de 24 pour TOUS les maîtres, ceux qui sont plus particulièrement responsables de l'un des groupes hétérogènes obtiennent un allègement.

Le travail des maîtres dans une école de ce type, est avant tout un travail d'équipe, ce qui nécessite un nombre important de conférences des maîtres.

Le personnel technique assure la préparation du matériel utilisé dans les leçons (impression offset, par exemple), il entretient les instruments et les machines. L'école utilise pour cela un maître artisan et un assistant de laboratoire.

L'école MBG travaille à raison d'une demi-journée, six fois par semaine, certains enseignements spéciaux pouvant être organisés l'après-midi.

Les locaux ont été construits en fonction de l'expérience que l'on voulait réaliser, on y trouve en particulier une grande salle de 600 places qui peut être équipée en tables individuelles (150) de façon à permettre à toute une volée de rédiger un travail simultanément. La construction et l'utilisation des bâtiments sont meilleur marché que dans une école traditionnelle.

Procédure d'admission et recrutement de la première volée

L'enseignement à l'école MBG a débuté le 19 avril 1968 avec cinq classes hétérogènes de 7^e année.

Il avait été prévu d'admettre 150 écoliers. Il y eut 460 candidats et c'est finalement 171 élèves qui furent reçus, 81 filles et 90 garçons ce qui donne des effectifs de 34-35 par classe. L'admission n'a pas pu, comme cela avait été prévu, être prononcée dans l'ordre des inscriptions, car sur les 150 premiers inscrits, 120 étaient normalement destinés à l'école secondaire moyenne — **Realschule** — on aurait alors eu une représentation insuffisante des élèves qui sont normalement envoyés dans les classes de fin de scolarité de l'école élémentaire — **Hauptschule**. Il fut finalement décidé

de tenir compte de deux critères pour former la première volée de l'école MBG.

1. Les élèves admis à la **Gesamtschule** doivent représenter tant du point de vue de leurs dons que de celui de la situation sociale des parents, un résumé de la population de Spandau.

2. Les écoliers qui habitent le plus près de l'école MBG ont la priorité.

Il a été finalement admis :

42 % d'écoliers qui auraient continué leur scolarité à l'école élémentaire.

33 % d'écoliers qui auraient continué leur scolarité à l'école secondaire moyenne

25 % d'écoliers qui auraient continué leur scolarité dans les sections gymnasiales.

La répartition des admis selon la profession des parents se présente comme suit :

Ouvriers, ouvriers spécialisés	92
Employés	21
Cadres moyens et supérieurs	19
Techniciens	8
Ingénieurs	7
Commerçants	5
Rentiers	5
Artisans	4
Industriels	3
Ménagères	3
Enseignants	2
Musiciens	1
Médecins	1

Après avoir reçu une large information et avant le début de l'enseignement, parents et élèves avaient pris leur décision en ce qui concerne le choix des cours à option obligatoires :

53 élèves ont opté pour deux langues étrangères.

37 pour un enseignement technique.

81 pour un enseignement complémentaire en langue maternelle (allemand), anglais et mathématiques.

La répartition dans les cours à niveaux (en 7^e année, pour les branches langue maternelle, anglais et mathématiques) est déjà intervenue après la deuxième semaine complète d'école. Il n'existait aucune épreuve sur laquelle se baser pour effectuer cette distribution. Il fut tenu compte de questionnaires remplis par les écoles de base qui avaient fourni les élèves et de tests contruits empiriquement.

Dans les deux premières semaines d'école, chaque écolier eut à subir cinq tests : un en anglais, un en mathématiques et trois dans le domaine de la langue maternelle.

Les écoliers furent répartis dans les cours à niveaux

F : cours pour très avancés — **Fortgeschrittener Kurs**

E : cours pour avancés — **Erweiterter Kurs**

G : cours de base — **Grundkurs**

A : cours de développement — **Anschlusskurs**

de la façon suivante :

	F1	E1	E2	G1	G2	A
langue maternelle :	29	31	29	30	30	22
anglais :	32	32	32	27	28	20
mathématiques :	30	33	34	28	27	19

Sur les 171 élèves de cette volée d'âge, seuls 9 ont été admis pour les trois branches dans le cours pour très avancés (F). Sur ces 9 élèves 8 devaient, dans la pensée de leurs parents, faire des études supérieures et un terminer sa scolarité à la fin d'une école moyenne. Une seule écolière dut suivre pour les trois branches le cours de développement (A).

Cette incorporation dans les cours à niveaux fut révisée une première fois après les vacances d'été (les changements de cours portèrent sur 10 % des élèves).

Les tests administrés avant les vacances d'été ont permis de démontrer que même pour les élèves du cours de plus faible niveau, un résultat satisfaisant a été obtenu pour cette première unité d'enseignement.

L'enseignement dans ces cours à niveaux a permis de faire les constatations suivantes :

1. Une coopération constante des collègues enseignant la même branche est nécessaire et doit être soigneusement planifiée dans le temps.
2. Un personnel de secrétariat et une imprimerie offset sont des conditions indispensables pour l'application d'un enseignement différencié.
3. Les écoliers doivent être constamment conseillés.
4. Une grande salle avec des tables individuelles permettant de réunir une classe d'âge complète est indispensable pour l'application des tests de contrôle. Des difficultés insurmontables ne se sont pas présentées jusqu'à présent. La préparation d'un plan d'étude, tenant compte d'un enseignement à niveaux présente de très grandes complications et ne pourra être mis sur pied au cours des prochaines années que par une étroite collaboration avec les écoles de base appelées à travailler avec la *Gesamtschule*.

Organisation de l'enseignement à niveaux pour la langue maternelle

Pour l'enseignement de la langue maternelle en 7^e année, l'école Martin Buber prévoit six heures hebdomadaires simultanées pour tous les élèves de cette classe d'âge. L'enseignement est donné partiellement dans les cinq groupes hétérogènes, partiellement dans les six groupes qui constituent les cours à niveaux. Un tiers du programme est prévu pour l'enseignement à des classes hétérogènes et deux tiers pour l'enseignement à niveaux. Les considérations suivantes ont conduit à cette répartition :

1. Tenir compte de la richesse en vocabulaire différente selon les élèves, de leur facilité d'expression plus ou moins grande.
2. La nécessité d'une intégration sociale qui pousse à maintenir les élèves ensemble le plus possible.

Dans l'enseignement de la langue maternelle, il s'agit moins d'exécuter des exercices stylistiques, grammaticaux ou orthographiques que d'acquérir une facilité d'expression. (Explication de récits, poèmes, lecture, préparation et représentation de scènes ou de jeux enregistrés.)

Les déficiences des élèves sont à peine perceptibles ; au contraire, ceux qui ont de la peine à s'exprimer sont puissamment motivés.

Si l'on veut répartir l'enseignement de la langue maternelle en heures communes et cours à niveaux, trois possibilités se présentent :

A. Deux heures hebdomadaires d'enseignement commun à des classes hétérogènes, quatre heures hebdomadaires d'enseignement à niveaux.

Pour chaque groupe d'heures un programme précis est planifié. Il n'est pas possible d'établir une liaison entre les deux types d'enseignement.

B. Deux heures hebdomadaires d'enseignement à des classes hétérogènes et quatre heures d'enseignement à niveaux ont lieu alternativement. La planification est faite de telle manière que les enseignements avec des accents portés différemment continuent sur le même thème.

C. Le partage entre enseignement à des classes hétérogènes et cours à niveaux n'est pas rigide dans l'horaire hebdomadaire mais réparti sur l'ensemble du programme annuel (par exemple pour 40 semaines : 80 heures d'enseignement à des classes hétérogènes et 160 heures d'enseignement à niveaux). Dans la planification, la répartition entre les deux formes d'enseignement se fait selon les besoins propres à chaque unité d'enseignement. Dans la pratique, c'est l'équipe de maîtres qui prépare l'unité d'enseignement qui fait la répartition entre la matière qui sera présentée dans les cours à niveaux et celle qui le sera à des classes hétérogènes. Le MBG a choisi le système C. Ce système qui peut paraître compliqué à première vue n'a pas présenté de grosses difficultés dans la pratique.

Le bon fonctionnement d'un tel système dépend de deux facteurs :

Tous les maîtres doivent être prêts à accepter le modèle, le plan et les travaux de contrôle après avoir collaboré de façon critique à leur élaboration.

Le maître doit avoir à disposition une préparation détaillée où les buts pédagogiques sont clairement formulés. Dans un prochain article nous présenterons un exemple d'une telle planification.

Les buts à atteindre sont portés à la connaissance des élèves au début de l'unité d'enseignement mais non le détail de la démarche pédagogique pour y parvenir.

Le plan constitue la base de l'unité d'enseignement, c'est-à-dire que les buts décrits doivent être si possible atteints par tous les élèves. Des exercices complémentaires sont donnés pour les cours de niveau supérieur.

Le plan de déroulement de l'unité d'enseignement contient un horaire précis ainsi que les buts partiels à atteindre après chaque heure d'enseignement et les points sur lesquels il faut particulièrement insister.

Le plan de déroulement, parfois détaillé jusqu'à 5 minutes près, est souvent sévèrement critiqué. Les maîtres, dit-on, sont trop limités dans leur possibilité de décision.

Une telle critique vient principalement des collègues qui n'enseignent pas selon ce plan (qui n'ont donc pas participé à son élaboration) alors que ceux qui l'ont préparé en sont satisfaits.

Selon les expériences faites par l'équipe, il peut être modifié en tout temps. Ainsi, dans trois cas, il a fallu augmenter d'une heure le temps prévu pour un enseignement partiel.

Il n'est pas toujours possible de prévoir exactement les compléments pour les cours de niveaux supérieurs. Ainsi il arrive que pour atteindre au même but un temps plus long soit nécessaire aux élèves les plus doués, ce fut le cas lors de la deuxième unité d'enseignement, les élèves eurent à rédiger le procès-verbal d'un accident de la circulation. Alors que les élèves des cours inférieurs se contentaient d'une indication sommaire du lieu : « A la hauteur de la Charlottenstrasse », les élèves du cours supérieur tenaient pour indispensable une description plus précise : « Dans la direction de l'Hôtel de Ville, sur le côté droit de la chaussée, à environ 5 mètres de la croisée de la Charlottenstrasse. »

Lors de l'analyse d'une définition d'encyclopédie, les écoliers du cours pour avancés demandèrent l'explication exacte d'un plus grand nombre de notions que ceux des cours de niveau inférieur.

De telles observations sont précieusement enregistrées pour établir le plan des prochaines unités d'enseignement.

Aperçu du programme de la 7^e année en langue maternelle

Unité d'enseignement	Nombre d'heures minimum prévues au plan	Données pour l'exécution	Début	Contrôle
Etude à partir du texte « Gabillan der rote Pony » Entraînement aux techniques de travail. Par exemple, plan, analyse des idées, emploi d'un dictionnaire orthographique et d'autres ouvrages de référence	20 jusqu'à Pentecôte	30	22.4.68	Test de contrôle général
Description d'objets et d'événements	21 jusqu'aux vacances d'été	30	7.5.68	Test de contrôle général
Description d'objets et d'événements. Description d'un instrument technique. Mode d'emploi	20	30	26.8.68	Dictée, composition Test de contrôle général
Interview Lieu d'action, principalement, la place de football	19 jusqu'aux vacances d'automne	24	30.9.68	Test de contrôle général Dictée
Etudes de personnes Portraits, récits, reportages	29	42	4.11.68	Composition (2)
Etudes de personnages Portraits, récits, résumés	10	18	8.1.69	Composition, dictée
Aspects particuliers de la langue Lettres, formulaires, etc.	30	48	30.1.69	Dictée, composition Test de contrôle général <i>Maurice Besençon.</i>

**Vous voulez rendre vos conférences
plus intéressantes et plus attractives, obtenir
un meilleur effet,
captiver votre auditoire ?**

Notre séminaire audio- visuel

vous familiarisera avec les possibilités d'emploi des rétro-projecteurs et la préparation des vues pour la projection par le système TECNIFAX.



Programme

1ère partie Conférence sur les techniques audio-visuelles, théorie et pratique sur les rétro-projecteurs, démonstration des divers procédés de confection de transparents, techniques des couleurs, techniques de recouvrement et de superposition, polarisation, reproduction et agrandissement, etc.

2ème partie Chaque participant prépare ses propres transparents selon les méthodes apprises, comparaison des techniques, discussion.

Les séminaires ont lieu tous les mercredi dans notre salle de séminaire, 80 rue de Lausanne, 1200 Genève. Ils durent une demi-journée et sont gratuits.

Inscription Séminaire audio-visuel

Date: mercredi, le

Nom

Situation

Firme

Rue

Lieu

P&S Me71A



Messerli

A. Messerli SA
80 rue de Lausanne
1200 Genève
Tél. 022 3122 80

D'ENSEIGNANT A ENSEIGNÉ

Lever les obstacles à la communication (suite et fin)

Je me demande aussi s'il y a seulement communication quand la relation est bien huilée. J'ai lu aussi sur les murs de mai que « la liberté ne se donne pas, elle se prend ». Alors, s'il n'y avait pas d'accession possible à la liberté sans conquête ? Si l'opposition, même symbolique était nécessaire ? L'enfant roi, dont on devance tous les désirs ne serait-il pas un infirme de la volonté ?

Tenez, cela se passait hier en conseil. Un groupe a montré le bout du nez, un bout de nez de groupe de pression. Pendant le conseil, comme pour contester l'institution qui symbolise l'égalité de tous alors qu'ils voulaient affirmer la supériorité de leur groupe, ils ont fait une sorte d'opposition qui n'était pas une opposition ouverte, un chahut silencieux qui les signalait seulement à l'attention des autres. A la fin de la réunion, au moment de l'élection du président du conseil suivant — président dont la conduite de réunion a une grande influence sur l'efficacité de l'organisation — deux d'entre eux se sont portés candidats, puis l'un d'eux a ostensiblement retiré sa candidature pour bien montrer que son camarade était le candidat du groupe. Ensuite, ils ont fait une propagande assez tapageuse qui a réussi d'ailleurs puisqu'il a été élu. Lors de l'analyse de fonctionnement du conseil, quand en dernier ressort, j'ai présenté mes remarques, j'ai dénoncé cette pression d'un groupe sur le groupe, analyse anonyme, bien entendu, et à la sortie, j'ai entendu l'un d'entre eux dire à ses camarades, en plaisantant : « Ceux qui font de la propagande, c'est nous. »

Or cette analyse n'était pas un jugement et ils ne l'ont pas ressentie comme telle. Ils ne l'ont pas ressentie non plus comme une opposition entre eux et moi. Je pense qu'ils ont compris que, bien que gênante pour le groupe, une certaine forme d'opposition qui permet à l'adolescent de conquérir sa liberté contre l'autorité que de toute façon je symbolise à leurs yeux était permise, sinon constructive, et aussi, qu'en ne me laissant pas impliquer, je refusais le symbole. Le jeu d'affirmation n'avait pas tourné au conflit.

**
**

Il me semble qu'avec ce cas-là, nous sommes passés de la relation maître-élève à la relation maître-groupe. J'ai eu tout dernièrement à analyser une espèce de parasitage du groupe, le mot parasitage étant pris dans le sens qu'on lui accorde dans le domaine des télécommunications.

Patrick vit dans un milieu tel qu'il est difficilement scolarisable. En 1967, il s'est fait renvoyer, vers Noël, d'une autre école. Je le recueille en janvier. Entre janvier et Pâques, je ne le vois guère plus d'une quinzaine de jours. Les événements de mai l'éloignent définitivement de l'école. Peu avant Noël 1968, pour que son père puisse continuer à percevoir les allocations familiales, le directeur se croit obligé de le reprendre. Je ne l'accepte qu'après une longue discussion tête à tête et après acceptation de la classe à qui il a été présenté sans indulgence et avec qui ont été débattues les conditions de son admission.

A partir du moment où il a été là, il y a toujours eu parasitage de la communication alors même que sa présence semblait passer inaperçue et qu'il travaillait avec constance en mathématiques. Pourtant, dès que le groupe allait prendre conscience de quelque chose, comme il arrive à la télévision, l'image filait.

Puis ça s'est résolu tout bêtement. D'abord, il n'a plus

fréquenté que ma classe, les professeurs spécialisés le mettant régulièrement à la porte. Enfin, un jour où avait lieu une discussion sur les religions, décidée par la classe, en conseil, sur ses propositions, il était si visiblement ennuyé qu'il a fait, là, du parasitage délibéré. Je lui ai simplement dit que si ça ne l'intéressait pas, il pouvait partir et il est parti. Pour ne plus jamais revenir.

Le cas de Patrick m'amène à essayer de dégager la notion d'influence et plus spécialement d'influence malfaisante. Avant que cette influence ne s'inscrive dans des faits, qui ne sembleraient dus qu'à l'imitation, se crée un réseau de communications inconscientes, entre tel type d'individu, en quelque sorte symbolique et l'ensemble d'un groupe. On ne peut s'empêcher de penser au symbolisme auquel se rattachaient les communications entre Hitler et son peuple, par exemple, symbolisme qui transcende l'homme. Une plaquette de mon ami Georges Dubal, « Psychanalyse de Cohn-Bendit » montre qu'au-delà du personnage, c'est toute une convergence d'aspirations qui se trouvent cristallisées, dont il n'est que l'élément de fixation. L'analyse de deux faits qui peuvent sembler anodins n'en est pas moins significative.

Les tables individuelles de la classe qui ont quatre ans d'âge avaient été revernies à Noël 1967 et depuis avaient été respectées par tous. Patrick a non seulement inscrit son nom sur sa table mais a commencé à l'y graver. Et aussitôt quatre autres tables se sont ornées de graffitis. Que signifient ces graffitis ? Ils expriment toujours un besoin d'expression en opposition avec ou la société ou la morale. Les murs qui, en mai, avaient la parole, matérialisaient parfaitement l'impossibilité pour certaines idées de s'exprimer par des voies légales, permises. Ils étaient une réponse à la société répressive.

Employer le même procédé pour s'exprimer dans une société où l'expression socialisée est possible, c'est faire croire qu'elle ne l'est pas. C'est inviter à ne plus s'exprimer dans les formes socialisées, ces formes socialisées étant, dans la classe, les conseils et les discussions, lieux d'expression orale, et le journal, lieu d'expression écrite. Même si sur le plan personnel de Patrick, cela signifie seulement, en dehors de toute idée de nuire, refuser la liberté de s'exprimer, la liberté d'être, pour rester hors-la-loi.

De même, il a instauré le langage grossier et surtout un langage impérialiste. L'habitude s'étant instituée de parler à voix mesurée, et par là, de s'adresser au groupe. En parlant à haute voix, en criant — et de nombreux maîtres feraient bien de le méditer — on exprime symboliquement qu'il n'est pas possible ou qu'on craint de ne pas être entendu autrement, ce qui revient également à nier que cette possibilité existe.

La plus remarquable illustration avait eu pour théâtre un conseil qu'il avait dirigé avant Noël. La menace de la force physique pour établir sa domination sur le groupe n'en était pas exclue. Après avoir provoqué la réprobation du groupe, cette attitude a induit l'opinion selon laquelle, pour se faire entendre, il faut user de la voix. Attitude qui, elle-même signifie : puisqu'il faut crier pour se faire entendre, c'est qu'on ne peut pas — et là joue l'ambiguïté du verbe pouvoir — qu'on n'a pas la possibilité, mais aussi qu'on n'a pas le droit, la permission de s'exprimer. Et la participation aux discussions et au conseil a marqué une nette régression, car, implicitement, si le lieu classe n'est plus

un lieu de parole, le conseil notamment, n'a plus de raison d'être.

Alors, qu'elle peut bien être la signification symbolique du personnage de Patrick, au-delà du « living-off », du jeune en marge, pour les autres membres du groupe ?

Deux éléments me semblent agir parallèlement : l'évolution sociale et l'évolution génétique.

Devant la complexité croissante de la société, l'homme se sent de moins en moins libre, de plus en plus aliéné. N'est-ce point là une illusion due à la difficulté d'adaptation ? Une analyse sociologique des modes de vie primitifs, qu'on trouve chez Lévy-Strauss, démontre aisément que les hommes des tribus primitives ne sont pas libres. Libres dans un sens à définir que nous commençons à entrevoir aujourd'hui.

Cette même fausse liberté que portent en eux mes élèves, c'est celle de l'homme qui n'a rien à perdre parce qu'il ne possède rien : le vagabond, le clochard. Et eux, descendants de chiffonniers, de zonards.

Patrick ne représente-t-il pas ce retour aux sources, cette liberté de ne rien faire ? D'un autre côté se pose le problème d'une évolution génétique de plus en plus complexe aussi et difficile. Elle expliquerait peut-être la résistance de plus en plus grande des écoliers au regard de l'école.

En effet, quel effort avait à faire l'enfant des siècles passés pour accéder du stade de l'enfance à celui de la vie adulte ? Ce passage s'opérait presque sans transition, la période de l'adolescence n'étant pas alors un fait social, mais étant réduite au phénomène physiologique de la puberté. Restait l'effort de croissance dont notre mode de vie nous fait oublier aujourd'hui l'importance. Il en va encore de même dans ce qui reste de sociétés primitives où les enfants s'éduquent par imitation, où l'évolution vers l'âge adulte se fait au travers de gestes simples et ancestraux. Si l'on mesure par contre le chemin qu'a à parcourir la cellule originelle, qui elle n'a pas changé, pour aboutir, dans le même laps de temps à l'adolescent capable d'appréhender tout le monde technique dans lequel il baigne, il apparaît que la tâche est surhumaine.

Et l'école qui ne s'impose pas comme facteur d'adaptation à ce monde, qui continue même d'y plaquer une exigence supplémentaire, l'apprentissage du passé, est tout naturellement rejetée. Il semble que les enfants aient pleinement conscience que les six heures quotidiennes qu'ils passent entre les quatre murs de ces déserts que sont la plupart des classes, sont des heures perdues, alors qu'ils ont tant de choses à apprendre du monde extérieur, de ce monde technique qu'ils auront demain à maîtriser.

Devant cet effort qu'on a peine à imaginer, il est compréhensible que se manifeste la nostalgie de cette fausse liberté sauvage que symbolise Patrick.

Il faut maintenant situer son intervention dans le vécu du groupe.

Chacun de mes garçons essaie de comprendre quelque chose de nouveau. Tout le groupe participe à l'émergence de la notion de vraie liberté et à son intégration, à son assimilation. Par exemple que tout apport du progrès, l'automobile si l'on veut, n'est dans un premier temps qu'un facteur d'asservissement. Que tant qu'on n'a pas analysé, défini sa fonction, tant qu'on ne l'a pas intégrée, il ne peut devenir un instrument de libération. Or, dans ce processus d'élucidation, de compréhension de cette société apparemment aliénante, ils étaient continuellement parasités par l'image symbolique de la liberté sauvage qu'était Patrick.

Au stade d'évolution où en était le groupe, du passage de l'obéissance militaire à la prise en charge, à la prise de responsabilité, avec l'important effort que cela demande, il ne pouvait pas analyser la situation ni tirer profit de sa réprobation consciente. Mes garçons ne faisaient pas encore

le partage entre les différents modes de compréhension. L'école traditionnelle n'ayant tenté de favoriser que la compréhension intellectuelle des choses au détriment de la compréhension expérimentielle, dès que l'expérience s'impose, elle est vécue de façon sauvage et ne peut, dans un premier temps, être analysée.

Et à ce stade, s'il n'y avait pas eu analyse de ces interactions, j'aurais été battu d'avance parce qu'au rationnel que j'essayais d'introduire s'opposait l'irrationnel des communications sauvages et des symboles.

C'est pourquoi j'ai cru bon de communiquer cette analyse telle que je vous la livre à mes garçons, en les avertissant que j'avais quelque chose de très important à leur dire concernant la vie du groupe et je dois dire que rarement ils ont été aussi attentifs, malgré la difficulté qu'il y a à démêler ses propres problèmes.

J'ai mesuré là, aussi, que même un langage ardu — j'avais peut-être un peu adapté le vocabulaire mais sans jamais que la simplification puisse déformer la pensée — **est plus aisé à comprendre, donc à apprendre quand on s'exprime à propos du vécu.**

Ce dernier cas montre à quel point les réactions des individus sont conditionnées par l'environnement social et il me semble que les hommes, en tant qu'individus sont finalement très peu en cause dans les difficultés de communication.

Je pourrais bien entendu essayer d'analyser mes refus personnels de communiquer, car il y a certains élèves avec qui, visiblement, j'ai refusé la communication. Pourquoi ? C'est seulement maintenant que je constate ce refus, et l'analyser ne pourrait guère servir que d'exemple d'auto-analyse.

Enfin, on entend souvent : communication = échange. Dans la situation traditionnelle, seul le maître apporte du positif ; l'élève n'apporte que sa passivité négative. Encore un symbole ! Une des plus grandes difficultés pour l'éducateur est peut-être d'accepter ce que les autres vous apportent. J'avoue que mes élèves m'apportent beaucoup, et en premier lieu leur résistance, résistance à toute tentative de colonisation.

La colonisation peut être de tous ordres, elle peut être affective, elle peut être intellectuelle, elle peut être idéologique. Je crois que chaque résistance que je perçois chez l'un d'entre eux à une tentative inconsciente de colonisation de ma part, est une richesse nouvelle pour moi. C'est en tout cas l'assurance de pouvoir, à l'avenir, plus pleinement permettre à chacun de devenir lui-même.

Mais il faut constater que des hommes en situation de dépendance, même s'ils ne dépendent pas l'un de l'autre, ont bien des difficultés à communiquer. Elle me semble en partie levée par cette option délibérée que j'ai prise de considérer que tous mes élèves sont capables de progresser et d'évoluer favorablement. Je l'ai retrouvée dans une autre formule de mai : « Un homme n'est pas stupide ou intelligent, il est libre ou il ne l'est pas. »

Ma conclusion sera que la compréhension des autres hommes doit être possible, que la communication avec tous doit l'être aussi, au-delà des ethnies et des générations. Seul un sur-moi rigide, façonné par des systèmes sociaux aliénants est le véritable obstacle à la communication. Ce sont tous ces systèmes sociaux aliénants que nous avons à combattre. Et dans le domaine plus particulier qui nous préoccupe, celui de l'école, cette institution napoléonienne rigide et figée dont nous devons, avec l'aide des jeunes, faire sauter le corset.

Raymond Fonvielle.

Conférence organisée par la délégation Paris-Nord des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active, le 22 janvier 1969.

COORDINATION ROMANDE

Aux membres de la SPR

Comme pour les programmes publiés dans les numéros précédents, le Comité central invite tous ceux qui auraient des observations touchant le programme concernant l'écriture à les formuler PAR ÉCRIT, jusqu'au 30 juin, aux adresses rappelées ci-dessous.

Pour le Jura bernois : M. Henri Reber, Im Fuchsenried, 2500 Bienne ;

Pour Fribourg : M. Alexandre Overney, route de Bertigny 47, 1700 Fribourg ;

Pour Genève : M. Rodolphe Grob, route de Mategnin 3, 1217 Meyrin ;

Pour Neuchâtel : M. Claude Zweiacker, ch. de Montsoufflet, 2072 Saint-Blaise ;

Pour le Valais : Mlle Joséphine Briguet, rue du Manoir 1, 3960 Sierre ;

Pour Vaud : M. André-Georges Leresche, secrétariat SPV, ch. des Allinges 2, 1000 Lausanne.

Enfin, nous rappelons que ce texte est à l'usage des seuls membres de la SPR et qu'il ne doit pas être publié dans la presse.

Programme CIRCE pour l'enseignement de l'écriture

1. LES BUTS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉCRITURE

1.1 Préambule

L'écriture est une forme d'expression du langage. C'est un système symbolique et conventionnel de représentation graphique, un mode d'échange, un moyen de transmission de la pensée. L'écriture sert aussi de soutien à la mémoire par la notation des renseignements et des connaissances.

Bien que l'écriture manuscrite ait aujourd'hui un rôle social moins important, elle reste cependant un instrument majeur de travail intellectuel.

Dans le cadre de l'école, elle est nécessaire à l'acquisition de la langue ; elle est intimement liée à l'apprentissage de la lecture, de l'orthographe et sert de base à l'enseignement des autres disciplines scolaires. L'écriture n'est possible qu'à partir d'un certain degré de développement intellectuel et affectif, d'un certain niveau d'organisation de la motricité.

1.2 Buts

Le but essentiel de l'enseignement de l'écriture est d'apprendre aux enfants à écrire lisiblement.

En outre, l'écriture doit être suffisamment structurée pour résister, au-delà de l'école primaire, à des déformations trop importantes au moment où l'accent sera mis sur la vitesse. L'entraînement à la rapidité sera donc progressif ; il tiendra compte du développement psychophysiologique de chaque enfant et ne devra pas avoir pour conséquence un abaissement de la lisibilité.

Au cours de sa croissance, l'élève est conduit à choisir et à améliorer le type d'écriture qui lui convient, laissant ainsi apparaître son caractère et son tempérament.

L'écriture a en outre une valeur éducative indiscutable : discipline de soi-même, formation du caractère, attention, persévérance, réflexion ; elle développe chez l'enfant des habitudes d'ordre, de régularité, de soin et de propreté. Elle contribue aussi à la culture du goût et à l'initiation artistique.

1.3 Rôle du maître

Ces buts seront atteints dans la mesure où le maître :

- sera conscient de la valeur de l'écriture et montrera à tous ses élèves sa volonté d'obtenir de bons résultats ;
- sera préparé à donner un enseignement vivant et progressif ;

- s'efforcera de créer des situations stimulant l'acte d'écrire ;
- veillera à ce que son écriture personnelle dans les cahiers et au tableau noir constitue un exemple pour ses élèves ;
- surveillera avec rigueur, de façon active et suivie la tenue de chaque élève : position tonique, redressement du buste, position et décontraction de la main, souplesse, tenue de l'instrument scripteur, etc. ;
- accordera un soin particulier au réglage du mobilier, à la qualité du matériel et à l'éclairage de la classe ;
- donnera des leçons d'écriture fréquentes mais courtes ;
- limitera la longueur et la durée des travaux écrits ;
- exigera avec persévérance la bienfacture de tous les travaux ;
- sera conscient du fait que si certaines erreurs de tracés, certaines maladresses doivent être corrigées au moyen d'exercices individuels, d'autres feront l'objet d'une correction collective.

2. LA PRÉÉCRITURE

La préécriture est indispensable pour développer l'organisation graphomotrice et permettre à l'enfant de se familiariser avec divers instruments scripteurs. De plus, elle donne à l'élève de nombreuses possibilités d'activités créatrices et d'expression libre favorisant l'épanouissement de sa personnalité.

A l'unanimité, les membres de la sous-commission proposent donc que la préécriture soit introduite en 2^e enfantine.

3. L'ÉCRITURE SCRIPT

Les spécialistes estiment qu'il y a autant d'inconvénients que d'avantages à commencer l'apprentissage de l'écriture par la script. La sous-commission pense qu'une expérimentation, sur des bases scientifiques, serait souhaitable au niveau de la 1^{re} et de la 2^e année primaire avant de pouvoir décider de l'introduction ou du rejet de ce type d'écriture comme écriture de départ. Tant qu'une telle recherche n'a pas été entreprise, après l'introduction de la préécriture, la sous-commission propose de laisser aux cantons le choix de l'écriture de départ, pour autant qu'au milieu de la 2^e année primaire tous les enfants sachent écrire en liée droite, en utilisant les caractères cursifs adoptés.

Pour la préécriture et pour l'écriture script, ainsi que pour les exercices proposés par M. Schaer, la sous-commission a demandé l'avis des spécialistes suivants :

M. le professeur J. de Ajuriaguerra, Clinique psychiatrique de Bel-Air, Genève.

M^{me} Auzias, attachée de recherche au Centre Alfred Binet, Paris.

M. Vinh Bang, professeur à l'Institut des sciences de l'éducation, Genève.

M^{me} A. Denner, spécialiste de rééducation de l'écriture à l'Hôpital Henri Rousselle, Paris.

M. le Dr Diatkine, directeur du Centre Alfred Binet, Paris.

M. R. Dottrens, professeur, ancien codirecteur de l'Institut des sciences de l'éducation, Genève.

M^{me} M. Fert, directrice du Service médicopédagogique de Genève.

M. H. Gentsch, vice-président du « Werkgemeinschaft für Schrift und Schreiben », Zurich.

M^{me} L. Lurçat, UER, Science de l'éducation à la Sorbonne, Paris.

M. J. Piacère, chef de travaux à l'Institut de psychologie, Paris.

M. J. Piaget, professeur, codirecteur de l'Institut des sciences de l'éducation, Genève.

M. S. Roller, directeur de l'Institut de recherches et de documentation pédagogiques, Neuchâtel.

4. LE CHOIX DES CARACTÈRES

Les principes suivants nous ont guidés dans le choix des caractères.

4.1 Principes généraux

- Les caractères doivent être simples pour permettre une individualisation de l'écriture ;
- il convient de ne pas s'éloigner trop de l'écriture suisse adoptée par la WSS, lors de sa séance du 22.11.1969 ;
- l'écriture droite précédera l'écriture penchée.

4.2 Caractères minuscules

- Les liaisons et les appels sont obliques ;
- les appels sont angulaires et partent du milieu du corps d'écriture (sauf pour e, r et s) ; l'appel est facultatif pour les lettres à ellipse mais, en revanche, obligatoire pour celles qui commencent par un jambage ou une boucle ;
- les dégagements ont la même pente que les appels ;
- les boucles et les jambages ont la valeur du corps d'écriture ; en conséquence, les lettres à boucle supérieure ou inférieure ainsi que celles à jambage supérieur ou inférieur mesurent deux corps d'écriture, soit deux hauteurs ; la lettre f mesure trois corps d'écriture.

4.3 Caractères majuscules

- Toutes les majuscules mesurent deux corps d'écriture, à l'exception de G, J et Y qui en mesurent trois ;
- dans l'écriture droite, les jambages des majuscules sont perpendiculaires à la ligne de base ;
- les appels sont horizontaux et précédés d'une légère courbe pour H I J K V W et Z ; U et Y ont un appel arrondi ; la partie supérieure de F et T est horizontale et précédée d'une légère courbe ; la partie supérieure de B D P et R est arrondie ;

a b c d e f g h i j k l m n o p
q r s t u v w x y z

A B C D E F G H I J K L M N O P
Q R S T U V W X Y Z

1 2 3 4 5 6 7 8 9

a b c d e f g h i j k l m n o p q
r s t u v w x y z

A B C D E F G H I J K L M N O
P Q R S T U V W X Y Z

1 2 3 4 5 6 7 8 9

Adèle Bob Charles Diane Elise Fernand
Georges Hélène Ida Juliette Karl Luc
Maurice Nelly Odile Paul Quentin
Raymonde Suzi Tania Ursule Valéria
Walter Xavier Yvonne Zénobie

Bob Ida Odile

André Bob Colette Daniel Elie Félix
Gertrude Henri Ida Jean Karl Léo
Lucie Marcel Noémi Olive Pascal
Quentin René Simone Théo Urbain
Vladimir Walter Xavier Yvan Zoé

Bob Ida Odile

Echelle 1/2

Dehors, les choses semblaient, elles aussi, figées en une muette attention à ne pas troubler le clair de lune, qui doublant et reculant chaque chose par l'extension devant elle de son reflet, plus dense et concret qu'elle-même, avait à la fois aminci et agrandi le paysage

Les vitraux ne chatoyaient jamais tant que les jours où le soleil se montrait peu, de sorte que, fût-il gris dehors, on était sûr qu'il ferait beau à l'église; l'un était rempli dans toute sa grandeur par un seul personnage pareil à un Roi de jeu de cartes, qui vivait là-haut, sous un dais architectural, entre ciel et terre (et dans le reflet oblique et bleu duquel, parfois les jours de semaine, à midi, quand il

Souvent le soleil se cachait derrière une nuée qui déformait son ovale et dont il jaunissait la bordure. L'éclat, mais non la clarté, était enlevé à la campagne où toute vie semblait suspendue, tandis que le petit village de Roussainville sculptait

sur le ciel le relief de ses arêtes blanches avec une précision et un fini accablants. Un peu de vent faisait envoler un corbeau qui reformait dans le lointain, et, contre, le ciel blanchissant, le lointain des bois paraissait plus bleu, comme peint dans ces camaïeux qui décorent les trumeaux des anciennes demeures. (Proust)

- les lettres M et W sont légèrement plus larges que les autres majuscules ;
- les majuscules qui ont un dégagement vers la droite conduisant naturellement à une liaison sont liées à la minuscule qui suit ; il s'agit des lettres A C E G H J K L M Q R U X Y et Z ; pour les lettres B D I N O et S, l'appel de la minuscule peut être soudé à la majuscule ; seules les majuscules F P T V et W peuvent être séparées de la minuscule qui suit.

4.4 Chiffres

Dans l'écriture des nombres, les chiffres sont toujours nettement séparés.

4.5 Ecriture penchée

- L'inclinaison de l'écriture liée penchée est d'environ 72° (diagonale du rectangle formé de trois carrés superposés) ; le cahier est incliné d'environ 30° vers la gauche ;
- l'utilisation systématique de feuilles d'inclinaison est recommandée.

5. LA MÉTHODE

La sous-commission a examiné avec soin le travail de méthodologie de M. Jean-Louis Schaer et souhaite, à l'unanimité, qu'il soit utilisé dans les cantons romands comme document de base. Ce guide méthodologique donne des indications utiles pour l'enseignement de l'écriture, de la 2^e enfantine à la 6^e primaire et tient compte des recherches les plus récentes dans ce domaine. A la demande des chefs de service de l'enseignement primaire, la sous-commission procède à la mise au net de cet ouvrage. (Les directives concernant la préécriture ont été revues avec les spécialistes de l'enseignement du dessin et seront soumises à la sous-commission de l'école enfantine.

6. LES MOYENS

Les responsables de l'enseignement primaire ont souhaité rationaliser, voire unifier les types de cahiers et les instruments utilisés pour l'enseignement de l'écriture ; en conséquence, la sous-commission a effectué des enquêtes dont les résultats seront communiqués prochainement.

7. PROGRAMME

2^e ENFANTINE

PRÉÉCRITURE

- Développement de l'organisation graphomotrice.
- Familiarisation avec divers instruments scripteurs.
- Apprentissage de la tenue et du guidage de l'instrument ; maîtrise de la position du papier, de la pression de l'instrument et de la légèreté du graphisme.
- Entraînement aux attitudes corporelles adéquates : posture, positions segmentaires.
- Préparation dynamique et rythmique des mouvements conduisant à l'écriture au moyen d'exercices d'assouplissement.
- Acquisition d'habitudes de soin et de propreté.

Quatre entraînements de 15 minutes par semaine.

1^{re} PRIMAIRE

- Les buts fixés pour la 2^e enfantine restent valables.
- On mettra l'accent en particulier sur l'acquisition des attitudes corporelles, sur le contrôle de la tenue, de la pression de l'instrument ainsi que sur l'amélioration du dynamisme et du rythme des tracés.
- L'apprentissage de l'écriture liée droite peut être préparé par une étape script.
- Quels que soient les caractères choisis au départ, les enfants devront savoir écrire en liée droite au milieu de la 2^e année primaire.

On ne contrariera pas systématiquement les enfants pré-disposés à pencher leur écriture vers la droite, pour autant que la posture, la tenue de l'instrument et l'inclinaison du cahier soient corrects. En revanche, on redressera les écritures inclinées vers la gauche.

Trois entraînements de 20 minutes par semaine.

- Exercices d'assouplissement.
- Apprentissage de l'ensemble des minuscules.
- Etude des chiffres et de quelques majuscules au fur et à mesure des besoins.
- Calibrage, espacements réguliers. Mises en pages.
- Exercices dans des interlignes de 5 à 6 mm.

2^e PRIMAIRE

- Les buts fixés en 1^{re} primaire restent valables.
- On mettra l'accent sur l'acquisition et le perfectionnement d'une bonne technique de liaison.
- On ne contrariera pas systématiquement les enfants pré-disposés à pencher leur écriture vers la droite, pour autant que la posture, la tenue de l'instrument et l'inclinaison du cahier soient corrects. En revanche, on redressera les écritures inclinées vers la gauche.

Trois entraînements de 20 minutes par semaine.

- Reprise des exercices d'assouplissement.
- Liaisons de deux à trois lettres minuscules et copie de mots par petites unités graphiques (syllabe ou phonème).
- Revision des chiffres.
- Revision et apprentissage systématique de toutes les majuscules, des liaisons avec les minuscules.
- Etude des signes diacritiques (points, accents, apostrophe, cédille, trait d'union) et des signes de ponctuation.
- Calibrage, espacements réguliers. Mises en pages.
- Exercices dans des interlignes de 4 à 5 mm.

3^e ANNÉE

- Perfectionnement des liaisons.
- Préparation rythmique à l'écriture penchée.
- Ecriture penchée par inclinaison du cahier d'environ 30° vers la gauche.
- Utilisation de la feuille d'inclinaison.
- La plupart des gauchers perfectionnent l'écriture droite.
- Contrôle systématique des postures et de la tenue des instruments scripteurs.

Trois entraînements de 20 minutes par semaine.

- Reprise des exercices d'assouplissement.
- Etude des minuscules en écriture penchée.
- Entraînement aux liaisons plus rapides entre les minuscules.
- Etude des majuscules et des chiffres en écriture penchée, des liaisons entre majuscules et minuscules.
- Contrôle de la pente et du parallélisme des jambages.
- Calibrage des lettres et mises en pages très soignées de petits textes.
- Ecriture dans des interlignes de 4 à 5 mm.

4^e ANNÉE

- Entraînement intensif de la fonction avant-brachiale en vue de l'écriture cursive.
- Consolidation de la forme et du tracé des lettres minuscules et majuscules, de leurs liaisons et soudures, ainsi que des chiffres.
- Correction des graphies défectueuses, prises séparément, en commençant par celles qui enlaidissent le plus l'écriture.
- Perfectionnement de l'écriture penchée ; certains disgrapiques, dont l'écriture semble se détériorer plus gravement à cause de la pente, et les élèves qui ne s'adaptent pas à ce type d'écriture reviennent à l'écriture droite et la perfectionnent.

On corrigera encore systématiquement les postures et la tenue de l'instrument scripteur.

Trois entraînements de 20 minutes par semaine.

Reprise des exercices d'assouplissement avec augmentation progressive de la vitesse.

Exercices d'autocorrection, en particulier pour assurer le parallélisme des jambages.

Mises en pages de textes choisis.

Hauteur du corps d'écriture : 4 mm.

5^e ET 6^e ANNÉES

Entraînement de la fonction avant-brachiale (début de

progression par rotation de l'avant-bras autour du coude fixe) et de la mobilité digitale.

Correction des graphies défectueuses, prises séparément. Intensification de l'autocorrection.

Les écritures penchées à gauche sont redressées, les écritures « microscopiques » agrandies.

Premiers entraînements à la vitesse.

En fin de 6^e, on multipliera les travaux écrits sur feuilles blanches.

Bienfacture et harmonisation des ensembles ; exigence sévère de mises en pages, de présentations soignées.

Dans les travaux courants, la hauteur du corps d'écriture ne doit pas être inférieure à 3 mm.

Le
VALAIS
c'est déjà le Midi

La nature a fait de ce pays de soleil un paradis pour les jeunes.

Que ce soit en plaine ou en montagne, nous tenons à votre disposition de nombreux itinéraires et suggestions.

Consultez-nous à l'adresse suivante :

OFFICE VALAISAN DU TOURISME
1951 SION — Téléphone (027) 2 21 02



VISITEZ
LE CHATEAU
DE VALANGIN

(Canton de Neuchâtel)

Conditions spéciales pour classes primaires

Courses scolaires :

Un but idéal :

le Val d'Arpette sur Champex (VS)

Restaurant — Dortoirs.

Arrangements pour écoles et groupes.

Ouvert dès le 1^{er} juin.

Murisier-Lovey, instituteur,
tél. (026) 4 12 21 ou (026) 4 12 90

Mt-Pèlerin Les Pléiades

900 m.

1400 m.

Vevey

380 m.

à 10 min.
par le funiculaire

à 45 minutes
par automotrices
à crémaillère

Vos buts de course ! Tout le Léman à vos pieds. Place de jeux, buffets-restaurants

Renseignements dans toutes les gares et à la direction, tél. 51 29 12

Les vins « Biollaz »
sont toujours
appréciés

ALBERT BIOLLAZ & Cie
Propriétaires-négociants

St. Pierre-de-Clages
Tél. (027) 8 74 37

SAINT-CERGUE - LA BARILLETTE

La Givrine - La Dôle

Région idéale pour courses scolaires

Chemin de fer Nyon - Saint-Cergue - La Cure

Télésiège de la Barillette

Renseignements : tél. (022) 61 17 43 ou 60 12 13

DÉTENTE

La règle de trois

La règle de trois a ceci d'analogie avec un sabre célèbre qu'elle peut servir à défendre la vérité et, aussi, à l'offenser gravement. Les cas où elle plonge dans l'erreur les esprits simples qui ont mis leur confiance en elle sont, je crois, les plus fréquents. Je veux revenir sur ce sujet, puisque mes contemporains n'ont pas tenu compte de mes premières exhortations.

A l'école, nos bon maîtres nous disaient : « Contemplez cette cassonade. S'il y en avait trois fois moins, son prix de vente serait aussi trois fois plus petit. » Ils ne se trompaient pas ; mais ils ont abusé de ces raisonnements ridiculement simples. Considérez ces ouvriers. Abattraient-ils dix fois plus de besogne s'ils étaient dix fois plus nombreux ? Non. S'ils étaient dix fois plus nombreux, ces ouvriers feraient grève (et leur triste patron ne l'aurait pas volé).

La règle de trois est, souvent, un procédé de calcul préférable à tous les autres. On ferait bien de l'enseigner aux jeunes personnes auxquelles on délivrera demain un diplôme de cuisinière. J'ai fini par me séparer, en très mauvais termes, de Virginie qui, en dépit de mes hurlements quotidiens, fut toujours incapable de proportionner le nombre de ses pincées de sel au volume de sa soupe et qui ne mettait pas plus de thé dans ma théière des grands jours que dans ma petite théière en porcelaine.

Mais la grandeur de l'effet n'est pas toujours proportionnelle à celle de la « cause ». Ragaillard par trois verres de vin généreux, Théodore put sauter par-dessus un ruisseau large de deux mètres cinquante. Afin de pouvoir franchir d'un bond une rivière large de vingt mètres, il avala vingt-quatre verres de ce même nectar. Eh bien ! il s'est trompé, et trempé.

La nature effectue de nombreuses règles de trois lorsque, par exemple, elle surveille la croissance des jeunes veaux. Ces gracieuses bêtes n'auraient jamais le type « vache » si

leur épine dorsale s'allongeait dans le rapport de un à deux et leurs jambes, en même temps, dans le rapport de trois à vingt.

Abordons prudemment la « Question des détroits ». Les détroits sont trop étroits : tout le mal vient de là. Mais si l'on parvenait à tripler la largeur des Dardanelles et celle du Bosphore, le nombre des conflits entre les Etats européens serait-il trois fois plus petit ? Ce n'est pas sûr. D'ailleurs vous imaginez les cris que pousseraient les Anatolies de l'Anatolie, lorsqu'ils verraient arriver chez eux nos vaillants ingénieurs, armés de leur formidable « machine à racler les côtes ».

C'est égal : la règle de trois a du bon. Le gouvernement l'emploie parfois avec ingéniosité. Lorsqu'il confie à des hommes compétents un projet de réformes, il nomme généralement une commission de trente-trois membres. Cela n'est pas bête. Car si ces messieurs étaient au nombre de onze, ils auraient trois fois plus d'idées intelligentes et les bureaux seraient peut-être obligés de sortir de leur torpeur. Avec les commissions nombreuses, il n'y a aucune innovation importante à craindre.

Conseil : allez passer quarante-huit heures, cet été, chez vos amis Daniel, à la campagne. Ils seront enchantés de vous voir. Mais ne croyez pas qu'ils seront vingt fois plus heureux si votre visite est vingt fois plus longue.

Voici un petit problème pour finir : étant donné que le conseil d'administration de la Banque chaldéenne a eu besoin de six séances pour établir le bien-fondé d'une réclamation de cinquante millions, combien faudra-t-il de conférences internationales pour obliger les Allemands à payer deux cents milliards ?

H. Roorda,

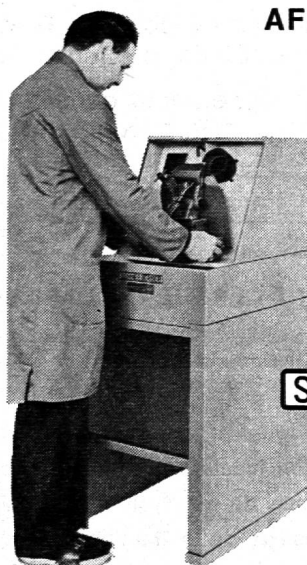
« Le Roseau Pensant ».

Ed. A l'Age d'Homme.

AFFUTEUSE POUR OUTILS A MAIN

Si vous enseignez le travail du bois, vous connaissez l'importance de l'affûtage pour un outil coupant. Avec la nouvelle affûteuse WSL pour outils à main, vous affûterez les ciseaux à bois et les fers de rabot, aussi vite et aussi bien qu'un spécialiste. Indépendante avec dispositif de refroidissement par eau. Deux positions aux angles de coupe désirés (différent pour les ciseaux ou les fers de rabot) qui restent constants jusqu'à usure complète de la meule.

Demandez une documentation complète sur la WSL, ou une démonstration sans engagement dans votre école.



SCHNEEBERGER



**W. SCHNEEBERGER AG MASCHINENFABRIK
4914 ROGGWIL BE TELEFON 063 - 9 73 03**

PRATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

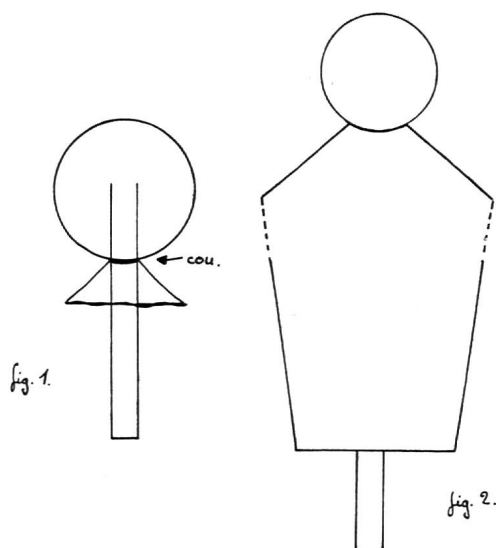
La page des maîtresses enfantines

Me référant à l'article « Les marottes et les marionnettes » paru dans l'« Educateur » N° 3 du 29.1.1971, je peux vous apporter notre expérience.

Un jour, un enfant donne le départ : « Je veux faire une marionnette. » C'est une activité tellement prisée que bientôt tous ses camarades ou presque en font autant.

Le matériel : (en permanence dans la classe) des vieux bas, des chiffons, des tissus, des laines, des cotons, de la ficelle, du raphia, des boutons, des aiguilles, des épingles, de bons ciseaux de couturière pas trop gros, une agrafeuse, des baguettes (grosses comme un doigt).

La tête : bourrer de chiffons ou de papier de journal un bout de bas ou un morceau de tissu, enfiler la baguette au milieu (coupée à 30 cm. environ). Il est important d'encoller (colle blanche universelle) le bas ou le tissu à l'endroit du cou, de bien serrer, d'encoller également l'attache et de laisser sécher. La marionnette sera alors solide et ne risquera pas de perdre sa tête. **Fig. 1.**



Le visage : peut être fait d'éléments collés ou cousus, par exemple boutons, brins de grosse laine, tissu, etc.

La coiffure : cheveux de laine, de ficelle, de raphia, collés ou cousus ; chapeau, foulard, etc.

Les enfants ne sont jamais à court de solutions. Leurs marionnettes ont une sensibilité d'expression que n'auront jamais ni celles achetées dans le commerce, ni celles fabriquées pour eux par les adultes (je ne parle pas ici des marionnettistes professionnels).

Le vêtement : permettra d'y cacher la main qui tient le bâton et de simuler les mains de la marionnette avec deux doigts. Ces derniers sortiront par ces deux ouvertures à l'endroit du pointillé (fig. 2), tout le reste sera cousu.

L'utilisation : la marionnette est un merveilleux moyen de création et d'expression. En jouant librement, l'enfant a la possibilité d'exprimer les choses agréables ou désagréables déposées en lui. Il exprime sa joie de vivre, son admiration devant les beautés de la nature, ses relations humaines présentes ou futures, mais également, et là le rôle de la marionnette est primordial, un conflit, un traumatisme, de mauvaises relations humaines. La marionnette peut tout dire, libère l'enfant et renseigne la maîtresse.

Les marionnettes (suite)

M. Le Bohec, notre collègue disait à propos du texte libre : « Les enfants se lavent l'âme. » Cette expression convient parfaitement pour les marionnettes.

Le spectacle : les enfants ne s'arrêtent pas à cette première utilisation ; ils veulent présenter leurs marionnettes et tout naturellement décident d'inviter les parents.

Les enfants ont tôt fait d'inventer des histoires, de distribuer les rôles, de prévoir la mise en scène, de fabriquer des accessoires et de répéter jusqu'à ce que tout soit bien au point. On ne présente pas au public n'importe quoi, on se donne du mal, on figole...

Par contre, le dernier de nos spectacles ne fut exceptionnellement pas inventé. Les enfants avaient eu tellement de joie à rencontrer leurs correspondants en course d'école, qu'ils ont voulu le narrer à leurs parents à l'aide des marionnettes. Il est bien entendu que ces dernières appartiennent à leur créateur qui les emporte en quittant l'école.

Le castelet : est en permanence dans un coin de la classe ; ses dimensions sont bonnes pour des enfants de quatre à six ans et sa réalisation peu coûteuse. Si un papa d'élève est menuisier, il se fera un plaisir de vous l'offrir. Il est fait d'un cadre de bois tendu de jute. J'en donne les dimensions en centimètres (fig. 3).

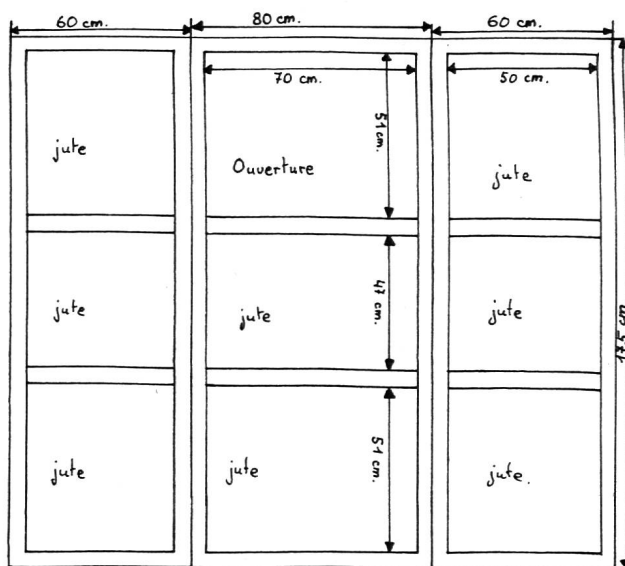


fig. 3.

Les panneaux sont tenus ensemble par des charnières, le jute est agrafé ; il est flottant pour les deux panneaux du haut afin de donner davantage de possibilité à la mise en scène (départ ou arrivée de côté par exemple). Afin de dissimuler le fond ou de masquer le visage d'enfants très grands, on suspend à 20 cm. de l'ouverture un rideau de gaz enfilé sur une petite tringle tenue par deux clous. Le jaune convient spécialement bien, il est lumineux et met en valeur les marionnettes.

Je vous souhaite joie et réussite.

Madeline Gebhard.

PRATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

Photo J.-Cl. Duperrex.



La lecture du mois

1 Elle dormait trop, sans doute affaiblie par l'âge ou fatiguée par une
2 indigestion de crapauds. Je saisis la bête par le cou, vivement. Oui, par le
3 cou, et ceci par le plus grand des hasards. Un petit miracle en somme !...
4 Je saisis la vipère par le cou, exactement au-dessus de la tête, et
5 je serrai, voilà tout. Cette détente brusque, en ressort de montre qui saute
6 hors du boîtier — et le boîtier, pour ma vipère, s'appelait vie — ce réflexe
7 désespéré pour la première et pour la dernière fois en retard d'une seconde, ces
8 enroulements, ces déroulements, ces enroulements froids autour de mon poignet,
9 rien ne me fit lâcher prise. Par bonheur, une tête de vipère, c'est triangulaire
10 et monté sur cou mince, où la main peut se caler. Par bonheur, une peau de vipère,
11 c'est rugueux, sec d'écailles, privé de la viscosité défensive de l'anguille.
12 Je serrais de plus en plus fort, nullement inquiet, mais intrigué par ce frénétique
13 réveil d'un objet apparemment si calme, si digne de figurer parmi les jouets de tout
14 repos. Je serrais. Une poigne rose de bambin vaut un étau. Et, ce faisant, pour
15 la mieux considérer et m'instruire, je rapprochais la vipère de mon nez, très près,
16 tout près, mais, rassurez-vous, à un nombre de millimètres suffisant pour que fût
17 refusée leur dernière chance à des crochets tout suintants de rage.
18 Elle avait de jolis yeux, vous savez, cette vipère, non pas des yeux
19 de saphir comme les vipères de bracelets, je le répète, mais des yeux de topaze
20 brûlée, piqués noir au centre...
21 Elle avait aussi de minuscules trous de nez, ma vipère, et une gueule
22 étonnante, béante, en corolle d'orchidée, avec, au centre, la fameuse langue
23 bifide qui ressemble tout bonnement à une fourchette à escargots.
24 Je serrais, je vous le redis. C'est très important. C'était aussi
25 très important pour la vipère. Je serrais, et la vie se fatiguait en elle, s'amol-
26 lissait, se laissait tomber au bout de mon poing en flasque bâton de Moïse. Des
27 sursauts, bien sûr, elle en avait, mais de plus en plus espacés, d'abord en spirale,
28 puis en crosse d'évêque, puis en point d'interrogation. Je serrais toujours. Enfin,
29 le dernier point d'interrogation devint un point d'exclamation, lisse, définitif et
30 ne frémissant même plus de la pointe. Les topazes s'éteignirent, à moitié recouvertes
31 par deux morceaux de taffetas bleuâtres. La vipère, ma vipère, était morte ou,
32 plus exactement, pour moi, l'enfant, elle était retournée à l'état de bronze où je
33 l'avais trouvée quelques minutes auparavant, au pied du troisième platane de l'allée
34 du pont.

d'après Hervé BAZIN
Vipère au poing - B. Grosset

1. Deux verbes résument les actions de l'enfant : lesquels ?
2. Trouve un titre à ce morceau.
3. Quels mouvements réflexes la pression de la petite main provoque-t-elle chez la vipère ?
4. Quels sentiments éprouve l'enfant en serrant si fort ? Et en approchant la tête de son visage ?
5. Pourquoi la vipère dormait-elle ? Aurais-tu d'autres suppositions à formuler ?
6. Quel est ce miracle dont on parle à la ligne 3 ?
7. Si le hasard n'avait pas joué en faveur de l'enfant, que serait-il arrivé ?
8. Relève la première comparaison montrant la réaction de l'animal. Explique-la.
9. Qu'est-ce qui aide l'enfant à ne pas lâcher prise ?
10. Relève et illustre les comparaisons qui lui viennent à l'esprit en observant les différentes parties de la tête.
11. Dessine les quatre figures que forme la vipère agonisante.
12. Que penses-tu du comportement de ce jeune garçon ? Aurais-tu agi de la même manière ?
13. A quoi l'auteur compare-t-il : la détente ? l'objet si calme ? la poigne du bambin ? les yeux de l'animal ? la gueule ? la langue ? les attitudes de la vipère à l'agonie ? les paupières ? la vipère endormie ou morte ? Rédige des phrases complètes.

14. Note tous les renseignements que ce texte t'a appris sur la vipère :
nourriture - tête - cou - peau - langue...

POUR LE MAÎTRE

Ce texte d'Hervé Bazin est évidemment assez long et difficile. Cependant, avec de jeunes élèves, il nous semble qu'on pourrait déjà en tirer parti en se contentant de travailler un fragment : par exemple, dès la fin de la ligne 14 jusqu'à la ligne 23.

La lecture fouillée de ce morceau pourrait donner aux enfants l'envie d'en savoir plus sur les reptiles et plus particulièrement sur la vipère. La question 14 fait découvrir dans le texte certains détails anatomiques qui demandent à être approfondis, amorçant quelques heures de leçons de choses.

Après observation d'un animal naturalisé ou d'un tableau scolaire, description de l'animal : sa tête et ses organes, son corps, ses écailles. Ensuite, étude approfondie de la reptation, des moyens d'attaque, de la morsure et du venin, des phénomènes de déglutition et de mue. Pour terminer, un croquis du menu de la vipère et quelques recommandations sur la **protection absolument nécessaire de tous les reptiles** vivant en Suisse. (Voir l'affiche : « Vont-ils être exterminés »).

Cette étude sera, si possible, suivie d'une visite-enquête à un vivarium ou à un zoo. Pour les collègues vaudois, nous pensons spécialement au nouveau vivarium de Lausanne ou au zoo de la Garenne, à Le Vaud. On ne se contentera pas d'un rapide passage entre les terrariums... Avant la visite, un questionnaire sera préparé collectivement et les questions réparties entre les élèves.

Sur place, après la visite (observation attentive, croquis, notes), les enfants poseront leurs questions au responsable avec qui le maître aura pris un contact préalable. **L'emploi d'un magnétophone** de reportage serait **souhaitable**.

Au retour en classe, élocution, rédaction des réponses, croquis et notes mis au net et polycopie de l'enquête.

L'avis d'un connaisseur

Nous avons soumis le texte de Bazin au directeur de La Garenne, M. Erwin Meier. Il nous a semblé intéressant de reproduire ici ses commentaires :

Ligne 1 : quand la vipère dort, c'est avec les yeux **ouverts**. Elle ne possède pas de paupières. Son sommeil est, d'ailleurs, très relatif.

Ligne 2 : la vipère ne se nourrit pas, sinon accidentellement, de **crapauds**, mais uniquement de rongeurs, lézards et oiseaux.

Ligne 3 : curieux hasard, car ce n'est pas si facile de capturer ou de tenir une vipère **derrière la tête**, surtout si l'on manque d'expérience. C'est même assez dangereux. En effet, la vipère peut déplacer sa mâchoire supérieure et donner des coups de dents de côté et, de ce fait, toucher les doigts qui la tiennent.

Ligne 22 : la fameuse langue est parfaitement sans danger. C'est avec deux dents latérales que la vipère mord et inocule son venin, plus ou moins mortel selon la quantité et l'endroit atteint.

Ligne 25 : la mort est très longue à venir chez les reptiles. Ils bougent encore souvent pendant plusieurs heures.

Pour conclure, il est urgent de rappeler que tous les batraciens et reptiles sont intégralement protégés en Suisse. **Il est donc interdit** de les capturer, de les transporter (vivants ou morts), de les garder en captivité ou d'en faire commerce. C'est aussi valable pour les têtards, les pontes, etc.

VOCABULAIRE

Il est très riche. Voici quelques exemples d'exploitation possible, particulièrement au degré moyen.

1. Une langue **bifide**...
Forme de nouveaux adjectifs en utilisant le préfixe **bi** :
une écharpe de deux couleurs est
un canton où l'on parle deux langues est
un journal paraissant deux fois par mois est
une hélice à deux pales est
un monstre à deux têtes est
un avion à deux moteurs est
un avion à deux ailes est
Quelle différence fais-tu entre une foire **bisannuelle** et une foire **biennale** ?
2. **flasque** : une peau flasque, une voile pendante et flasque (Maupassant).
Associe cet adjectif à d'autres noms.
Que penses-tu de l'emploi de ce mot dans : **le flasque bâton** de Moïse ?
3. **visqueux** : trouve ses synonymes, en pensant aux adjectifs qui signifient :
comme de la poix — ... de la colle — ... de la graisse — ... de l'huile — ... du sirop.

4. ASSOCIATIONS

L'enfant saisit la vipère par le cou.

A chacun des verbes suivants (synonymes du verbe **saisir**), associe un complément qui convienne.

Verbes : prendre — appréhender — agripper — harponner — happer — empoigner — étreindre — enlacer — accrocher.

Compléments : un cambrioleur — un moucheron — sa danseuse — un bas de soie — par le bras — au lasso — une baleine — par le col du veston — son adversaire.

5. Famille du mot SERPENT

1. Le chemin **serpente** entre les vignes. — 2. L'eau distillée circule dans le **serpentin**. — 3. Tu lances un **serpentin** sur les danseurs. — 4. Une hache de **serpentine**. — 5. Un **serpent** de fumée. — 6. La naissance des **serpenteaux**. — 7. Le **serpenteaire** se nourrit de serpents. **Choisis ci-après la bonne définition** : A) tuyau en spirale. B) jeunes serpents. C) rapace d'Afrique à longues pattes. D) colonne étirée, sinieuse. E) aller, avec de nombreux détours. F) petit ruban de papier coloré.

DOCUMENTATION

- Tableau de la protection de la nature : « Vont-ils être exterminés ? »
- Manuels scolaires français :
Sciences naturelles (6^e), par Sougy, Casalas, Avezard. Cours Oubé, classiques Hachette.
Leçons de choses (cours moyen), par Godier, Moreau. Fernand Nathan.
- Reptiles et batraciens d'Europe, par Emile Dottrens. Collection : Les Beautés de la nature. Delachaux et Niestlé.
- Des serpents et des hommes, de Ramona et D. Morris, Ed. Stock.
- Entrée au Vivarium de Lausanne (La Chocolatière - Sauvabelin) : 70 centimes par enfant.
Prendre contact avec le directeur, M. Garzoni.
- Entrée au Zoo de La Garenne, 1261 Le Vaud (au-dessus de Nyon) : Fr. 1.— par écolier.
- Documentation prêtée par la Centrale de documentation scolaire, Beaulieu 9, Lausanne.

Tableaux :

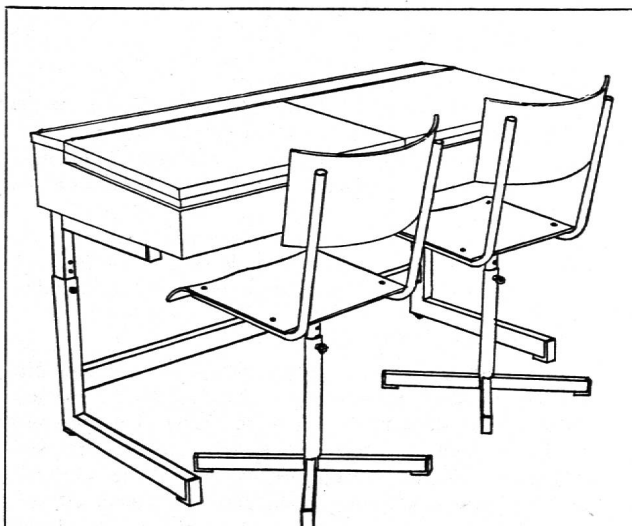
- 119.16 La vipère et le lézard
- 119.45 Les reptiles
- 111.220.0 Les reptiles
- 111.20 Lézard et orvet
- 111.221 Vipères
- 111.230 Couleuvres
- 111.237 Couleuvre : anatomie
- 111.291 Serpents de chez nous
- 111.24 Serpents
- 111.24 Serpent à sonnettes
- 111.260 id.
- 111.250 Boa, serpents à lunettes, etc.
- 111.271 Boa
- 111.294 Vipères et couleuvres

Diapositives :

- 211.1 Reptiles et batraciens
- 211.1.0 Reptiles
- 211.70 Quelques reptiles et batraciens

Vues sur papier :

- 313.3 Reptiles



Le spécialiste du mobilier scolaire, de salle
et pour la protection civile.

Depuis 45 ans...
à l'avant-garde du progrès.

ZESAC

Case postale 25 — BIENNE — Tél. (032) 2 25 94

GRANDSON

HOTEL DU LAC

cuisine soignée
vous offre sa terrasse au bord de l'eau
Tranquillité des parents — Sécurité des enfants
H. Montandon — Tél. (024) 2 34 70

Films fixes :

- 411.320 Reptiles
- 411.33 Lézard, couleuvre

Livres :

- 511.2 Guggisberg : Mammifères, reptiles et batraciens
- 511.38 F. Angel : Petit Atlas des amphibiens et reptiles I
- 511.40 F. Angel, id., II

Le texte et les questions 1 à 14 font l'objet d'un tirage à part (15 ct. la feuille), à disposition chez **J.-C. Duperrex, Tour-Grise 25, 1007 Lausanne**. On peut aussi s'abonner pour recevoir un nombre déterminé d'exemplaires au début de chaque mois 10 ct. la feuille).

TOUR DE GOURZE

Altitude 930 m.

Course classique, belvédère idéal sur le lac Léman et les Alpes accès facile par les gares de Grandvaux, Puidoux ou Cully ; une heure de marche agréable pour les deux premières gares et une heure et quart par Cully (un peu plus pénible). Restaurant au sommet ; soupe, thé, café (prix spéciaux pour les écoles) ; limonade, vin, etc. Restauration chaude et froide.

Se recommande : Mme Vve A. BANDERET.
Téléphone sous Tour de Gourze 97 14 74 Poste de Riex s/Cully

Pour vos courses d'école, la région de

BRETAYE-SUR-VILLARS
1800 - 2200 mètres

vous offre :

un panorama magnifique sur les Alpes françaises, valaisannes, vaudoises et la plaine du Rhône ;

de belles excursions et promenades au Chamossaire, Petit-Chamossaire et lac des Chavonnes.

Télesiège des Chavonnes et du Chamossaire.

CHEMIN DE FER BEX - VILLARS - BRETAYE

Votre agent de voyages

VOYAGES
LOUIS
NYON - LAUSANNE

Lausanne : 6, rue Neuve - Tél. 23 10 77

Nyon : 11, av. Viollier - Tél. 61 46 51

Tous les services d'agence

Plus de quarante-cinq années d'expérience dans les
voyages et excursions par autocars

RESTAURANT DU RAISIN VILLENEUVE

Terrasse - Parc - Jardin ombragé

Sa grande salle au 1^{er} étage

Ses spécialités de poissons

Téléphone 60 10 15

Famille Ammeter

OPINION

Corriger la trajectoire... pour le virage imposé...

RESPECTER LA « GÉNÉRATION »

Le sommet auquel un homme peut tendre, c'est l'étonnement, et quand les phénomènes de l'origine le captivent, qu'il en soit satisfait, rien de plus haut ne peut lui être accordé...
Goethe.

Le « respect de la vie »¹, impératif de la « nouvelle éthique », nous conduit à ce sommet. La découverte que l'origine de la vie se perd dans l'infini du passé, la révélation que chaque être n'est pas un « commencement », mais une « suite », et qu'il a sa part de responsabilités dans cette continuité, nous contraignent à considérer tout le problème de la sexualité d'un point de vue nouveau.

Il y faudrait consacrer plusieurs livres ! Nous ne pourrions qu'attirer l'attention sur des aspects qu'on néglige par trop dans des débats soucieux de rester « dans le vent », de ne pas contrecarrer la course au plaisir.

Curieuse évolution

Le plaisir, le mot est lâché et dicte une première question : « Comment, dans l'espace de quelque cinquante ans, a-t-on pu passer, à propos d'un même « acte », de la notion du **péché** type à celle du **plaisir** quasi légitimé, à la portée de tous. »

Déclarons d'emblée notre volonté d'être objectif et de ne juger personne. Le lecteur prévoit que la correction de trajectoire que nous allons proposer sera d'une grande importance et d'une extrême difficulté. Dénoncer des comportements aberrants ne signifiera donc point que nous critiquions, que nous méprisions nos frères qui s'y seraient abandonnés : comment leur reprocherait-on d'être « dans le vent » ?

Comment et pourquoi, de la condamnation de l'« acte » tout juste toléré dans le lit conjugal pour la seule procréation, en est-on venu à la proclamation des bienfaits d'une vie sexuelle dite normale et à la recommandation de moyens d'éviter « le pire », c'est-à-dire cette procréation ? Deux causes principales :

Après Freud, les psychiatres ont reconnu que la continence **pouvait** causer des troubles graves.

En outre, le danger d'explosion démographique dicterait une limitation des naissances.

Freud et ses disciples ont dû soigner des malades, mais, heureusement, il y a encore plus de gens sains. La continence impossible sans troubles psychiques ? Quelle erreur ! Qu'elle soit difficile pour ceux qui ont pris des « habitudes », pour les mariés particulièrement, c'est certain ; cependant, c'est faire injure à la plus grande partie des célibataires chastes, au nombre important aussi de mariés que de longues absences (maladies, hospitalisations, etc.) privent de leur conjoint, que de les considérer tous comme des obsédés sexuels). « Oublie Vénus, elle t'oubliera ! » c'était un adage que beaucoup ont vérifié.² Des enquêtes ont révélé que le

Oh ! « la dolce vita » !

« Etre dans le vent, suivre la pente »...

Est-ce ça, la virilité ?...

« La vie est une arène

Où le devoir grandit du triomphe obtenu,

C'est le sentier qui monte et, pas à pas, nous mène

Au sommet, d'où la vue embrasse l'Inconnu » !...

d'après Longfellow.

« besoin » impérieux est rare chez les jeunes, et rare aussi le « plaisir » ressenti aux premières relations, chez les filles notamment.

Le tabou tant décrié avait pour but d'éviter l'excitation trop précoce de ce besoin... Si ce tabou est devenu inopérant, nuisible même, c'est à cause de l'immense publicité faite à l'érotisme, particulièrement au culte des « vedettes » et à l'étalage de leurs désordres sexuels : pouvoir ressembler à une « idole », quel idéal !³

Ce « besoin » exacerbé par mille moyens (nourriture et vêtements échauffants, manque d'exercices physiques en plein air, hygiène insuffisante, discussions intempestives, loisirs mal employés, etc.) conduit soit à des manifestations sexuelles contre nature (masturbation, homosexualité), soit à un complexe de frustration.

Les **psychiatres** ont raison : ce phénomène de frustration peut causer des troubles ; mais pense-t-on assez à le prévenir ?⁴ Reconnaissons que les excès sexuels de tous ordres causent de leur côté de très nombreux troubles psychiques.

L'amour roi

Loin de nous la pensée de dénigrer l'amour, sa poésie, son attrait ; quelle fraîcheur même dans l'amour naïf, touchant et pur des petits enfants ; amour innocent quand il n'est pas sali ou banalisé par une initiation trop précoce ou maladroite.

La réalisation de l'amour par un couple conscient de son pouvoir procréateur touche au sublime.

Quel artiste, fût-il Rodin... ou Praxitèle, donna-t-il, par son burin, une **vie** comparable à celle d'un petit d'homme ?

Quelle merveille, cette fécondation de l'ovule qu'une cellule mâle animée parvient à rencontrer, fécondation alliant les caractères des deux conjoints et la résultante de l'influence de milliers de générations précédentes, tout en permettant une **mutation** instantanée suivant les conditions extérieures du moment ! Double démonstration de la puissance de l'infiniment petit, dans un temps infinitésimal !

Quelle merveille encore que cet ovule fécondé, multipliant ses cellules en les différenciant pour élaborer, en quelques mois, un être mille fois plus complexe que la plus perfectionnée des fusées interplanétaires !

Pendant des millénaires, l'homme n'a rien su des secrets de la biologie, de la biogénétique. Et c'est au moment où la science permet de scruter un peu (un bien petit peu) du grand mystère, qu'on le méconnaît, qu'on cherche par divers moyens à éviter la consommation de « l'œuvre sublime ».

Le grand prétexte

Il y a, bien sûr, l'**explosion démographique** à freiner...

Sincèrement, chez nous, n'est-ce pas pur prétexte ? — Avant même que d'être conscients de ce danger, les peuples nantis, pour pouvoir « profiter » davantage des « jouissances » à leur disposition, ont réduit le nombre des naissances,

¹ Voir « Educateur » Nos 28, 34, 38, 40 de 1970 et 7 de 1971.

² L'auteur a entendu combien de ses camarades, durant les mobilisations, s'étonner de ce que les « rapports » leur manquaient moins qu'ils ne le craignaient ; souvent ils ont posé cette amusante question : « Ne mettent-ils pas une drogue dans la soupe ? ».

³ Plutôt que d'afficher ainsi leurs désordres, que n'a-t-on pitié de la triste existence de ces « monstres » qui doivent constamment « jouer » l'amour !

⁴ On reviendra sur ce point dans le prochain article.

tandis que les peuples pauvres, misérables même, continuent de pulluler.

Nous avons là un symptôme de plus des menaces qui pèsent sur notre civilisation.

(C'est une loi constante : dès l'Antiquité, dès qu'une civilisation touche à son sommet, que ce soit à Babylone ou à Ninive, à Athènes ou à Rome, les débauches d'Asurbanipal-Sardanapale, l'homosexualité de Sodome ou d'Alcibiade le raffiné, les dionysies, poétiques au début, répugnantes à la fin, si elles ne sont pas la cause, sont le signe d'une décadence qu'elles contribuent à accélérer.)

Nombreux sont ceux qui le savent... et qui en prennent leur parti ; n'imitons pas leur pessimisme défaitiste : notre optimisme nous incite à lutter pour qu'il reste au moins quelque chose de notre civilisation, comme il en reste heureusement de celles de Rome et d'Athènes.

L'amour n'est pas seulement « l'acte procréateur »

« L'acte » confère un certain apaisement ; il permet de communier dans la fusion de deux êtres... »

— D'accord ! Mais reconnaissons que ce sont des « fonctions subsidiaires » qui ne doivent pas faire oublier la fonction essentielle.

Si cette fonction essentielle n'est pas exerçable, il faut admettre pour le moins qu'on est dans « l'anormal » et qu'on n'a pas le droit d'en profiter pour tomber dans des excès avilissants.

Où commence le vice ?

Reprenons la définition, déjà citée, du vice : « Élément mauvais qui altère quelque chose dans son essence » (Vice de construction, usage vicieux d'un objet, d'une faculté) ; dès le moment où, par l'acte, on recherche plus le « subsidiaire » que le but pour lequel la fonction a été créée, on tend au vice... Serions-nous presque tous des vicieux ?

Si l'on y est rendu attentif et que l'on modère cet usage, on limite aussi ses conséquences fâcheuses. Aussi ne demandons-nous pas l'impossible et reconnaissons que, dans le mariage, on ne peut guère demander une abstinence durable ; mais il y a des écueils à éviter, des « facilités » dangereuses et inhumaines.

La « pilule »⁵

Y avez-vous accordé un moment de réelle réflexion. Avez-vous remarqué que son emploi ne demande une discipline qu'à l'épouse seule ? Et plus qu'une discipline : la « pilule » agissant sur la sécrétion d'hormones (dont personne encore ne connaît tous les rôles), porte atteinte à la féminité de nos compagnes.

Il y a d'autres moyens qui exigent, de l'homme aussi, une attitude virile, une discipline consistant à observer certaines périodes de continence...

Nous connaissons l'objection : « un « accident » est vite arrivé... » — Si l'amour entre conjoints n'est pas assez fort pour nourrir la confiance de l'une en la volonté de l'autre, bien pauvre est la génération présente, et bien menacée la civilisation !

Conséquences secondaires

Quand l'acte a pour but exclusif la jouissance dans l'apaisement, la fusion de deux êtres, il a des conséquences secondaires, pas toutes prévisibles, par lesquelles « l'élan vital » se venge d'avoir été trompé : l'orgasme cause un profond bouleversement dans tout l'être ; il déclenche la sécrétion d'hormones, lesquelles, entre autres, favorisent la multiplication de cellules... qui peuvent devenir anarchi-

ques... D'autres, dans les deux sexes, devraient développer le goût du travail, une certaine agressivité aussi pour assurer la défense de « la famille à venir »... Mais comme il ne vient pas d'augmentation de charge, ni de petits à protéger, cette agressivité se dirige parfois contre le conjoint : l'amour n'ayant abouti alors qu'à une illusion. Ce n'est pas pour rien qu'on a surnommé les prostituées « marchandes d'illusions ». Evitons d'entraîner nos épouses dans ce sens, même si c'est « en privé » !

« Privé ! »

Ce mot introduit une nouvelle et grave question : l'« amour libre ». L'exclusivité de l'amour dans le mariage a pour but principal la continuité de la famille... L'adultère risque de glisser un jeune coucou dans la nichée des fauvettes... Mais si on légitime la contraception, pourquoi ne reconnaîtrait-on pas l'« amour libre » ?

Des inconscients seuls peuvent tomber dans une erreur pareille ! Qui n'a vu le drame des enfants privés d'un des parents, ou dont la mère oublie de les aimer, pour un étranger ? Qui n'a constaté comment, dans un ménage où l'un se permet d'abandonner l'autre, il y a toujours, au moins, « une » blessure inguérissable ?

L'éthique du « respect de la vie » ne peut tolérer l'« amour libre ».

(à suivre)

Albert Cardinaux.

(Dans un dernier article, il y aura encore à donner quelques précisions concernant particulièrement l'attitude des éducateurs, des parents, à l'égard des enfants, des adolescents. Puis à esquisser une conclusion à cette recherche de « corrections »...)

Quelques collègues ayant manifesté le désir de posséder la série entière des articles d'Albert Cardinaux, il en sera fait un tirage à part (les textes seront revus et adaptés de manière à s'adresser aussi bien aux parents qu'aux enseignants). Pour permettre d'évaluer l'importance du tirage, nous demandons aux intéressés de souscrire le plus tôt possible en indiquant le nombre d'exemplaires désirés (à répandre largement), au prix de revient, Fr. 5.—. Prix probable en librairie : Fr. 7.50.

Une simple carte postale suffit à : M. A. Cardinaux, 1817 Brent.

Nom :

Prénom :

souscrit ex. à Fr. 5.— de « Corriger la Trajectoire »

Adresse (très lisible, svp !) :

Divers

Pour les voyages à l'étranger : le Livret ETI

(TCS) On ne saurait assez recommander à ceux qui se rendent en voiture à l'étranger de se munir d'un Livret ETI pour toute éventualité. Ce document, qui ne coûte que la valeur d'un bon repas, procure à son titulaire les avantages suivants : remorquage (gratuit — ou remboursement jusqu'à 100 francs), rapatriement du véhicule à la suite d'un accident ou d'une panne grave, rapatriement du véhicule et des occupants (en cas d'accident ou de maladie), envoi de pièces de rechange si elles ne peuvent être obtenues sur place, transport par avion sanitaire (participation maximale de 2000 francs par cas), transport mortuaire, dégâts gibier, assistance juridique, remboursement des billets de chemin de fer en cas d'accident ou de panne grave, frais d'hôtel en cas de ré-

⁵ Pourquoi n'y a-t-il pas eu une explosion de protestations quand la manchette d'un hebdomadaire français annonça en immense caractère : « TOUT au sujet de la pilule antibébé ? » « Antibébé », comme on a lu produit antigel, antirouille, antimitite !

paration sur place si le détenteur peut éviter le rapatriement du véhicule, consultation technique en cas de réparation coûteuse, lettre de crédit de 1000 francs, etc.

L'importance et la reconnaissance du Livret ETI sont prouvées par la statistique du TCS qui en a émis 185 000 exemplaires en 1970 et a avancé aux sociétaires en difficulté à l'étranger plus d'un million et demi de francs. Pour le remorquage uniquement, le TCS a déboursé la somme de 150 000 francs, pour le rapatriement de 1425 véhicules plus de 700 760 francs (à noter que dans cette somme sont compris les frais pour le rapatriement des véhicules avec les occupants, l'envoi de pièces de rechange, le transport par ambulances ou avions sanitaires, etc.). Pour les dégâts

causés par du gibier à l'étranger, le TCS a dépensé la somme de 11 113 francs, représentant une moyenne de 397 francs par cas. Enfin, il y a eu 1540 automobilistes qui ont eu recours au Service juridique du TCS à la suite d'un accident ou d'un différend à l'étranger et qui ont obtenu de ce fait l'aide de personnes compétentes. Dans le cadre de cette assistance juridique, le TCS a récupéré à l'intention de ses membres la contre-valeur d'un million et demi de francs suisses en une vingtaine de monnaies différentes. Tous les sociétaires qui ont eu un accident à l'étranger ou qui s'y sont trouvés dans de graves difficultés peuvent, par ces quelques chiffres, reconnaître la grande valeur du Livret ETI.

TCS.

La méthode Ward

But

Le but de la méthode Ward est de donner à tous les enfants de 6 à 15 ans une éducation musicale générale leur permettant d'exécuter avec aisance et goût le chant profane ou religieux, unissonique et polyphonique.

Simplicité de la méthode Ward

L'originalité de la méthode Ward est d'être simple, naturelle. Elle englobe, dans une hiérarchie essentielle et harmonieuse, tout l'enseignement musical. Elle est simple :

1. parce que, selon le vœu de la sous-commission pour le chant de la CIRCE, « elle fonde son enseignement sur la musique traditionnelle de l'Europe occidentale, donc sur le diatonisme et sur la tonalité qui en découle » ;
2. parce qu'elle a été conçue pour être mise à disposition de tous les enseignants, et non seulement des musiciens professionnels ;
3. parce que, expériences faites, tous les maîtres qui l'ont appliquée loyalement témoignent avoir renouvelé leur enseignement du chant et créé une atmosphère joyeuse et disciplinée dans leur classe ;
4. parce que l'application de la méthode rencontre, à tous les degrés le plus grand succès même dans les classes d'enfants handicapés ;
5. parce qu'elle ne postule, pour l'enseignant, aucune formation musicale préalable ;
6. parce que son développement suit historiquement celui de la musique et ne s'embarrasse pas de scientisme musical. La méthode de pédagogie musicale Ward n'est pas une théorie, mais une expérience.

Etablir un horaire régulier

L'étude de la méthode Ward est répartie dans quatre cours de deux semaines chacun, durant quatre années successives. Son application dans les classes requiert une leçon de 20 minutes par jour ou, suivant les prescriptions des programmes officiels, trois fois une demi-heure par semaine (la sous-commission CIRCE demande 90 minutes hebdomadaires).

Matériel intuitif

Le propos de la méthode Ward étant de cultiver d'abord l'instrument naturel par excellence, la voix humaine, elle n'exige l'emploi d'aucun matériel de percussion ou autre qui distrait souvent l'enfant du but à atteindre et dont l'étude absorbe une grande part du temps consacré au chant proprement dit.

Chant, branche de culture

La pratique de la méthode Ward rend à la musique son rôle de branche de culture et l'intègre si parfaitement dans d'ensemble du programme scolaire que la leçon de chant rayonne sur tout notre enseignement en aidant au développement de toutes les branches importantes du programme.

Nécessité d'une méthode, une et homogène

Loin de nous la pensée d'être exclusif ou sectaire, mais il nous paraît certain qu'une méthode issue d'une confrontation de plusieurs autres, aux opinions souvent contradictoires, n'aura jamais l'unité, la progression logique et la ligne de celle qui a été bâtie sur des principes concordants. Mme Ward, musicienne professionnelle doublée d'une pédagogue incomparable, s'est asservie, pour ainsi dire, à l'enseignement du célèbre « Dom Mocquereu », et la synthèse de cette collaboration a littéralement transcendé l'enseignement musical traditionnel et su présenter les arides disciplines (exercices vocaux, notation et clés, solfège, etc.) sous formes de jeux d'imitation, de découverte et d'invention qui captent admirablement les énergies de l'être « enfant ». Elle a présenté, en des plans modèles, les 8 ou 10 exercices qui sont agencés selon l'ordre des moments didactiques. On retrouve l'Ecole normale. Et, pour le maître, une des grandes joies de l'expérience Ward est de redécouvrir sa vérité pédagogique au-delà du temps, de l'espace et des personnes. Enfin, par la méthode Ward, le maître se sent placé, avec ordre et harmonie, sur l'orbite de la pédagogie moderne qui révèle à l'enfant sa personnalité, enrichit et affine sa sensibilité et éduque son sens de la liberté.

André Corboz.

Enseignement musical scolaire selon LA MÉTHODE WARD

SESSION D'ÉTÉ - BULLE - DU 5 AU 17 JUILLET 1971

Cours gratuits

Matériel : 1 livre du maître et 1 recueil de chansons (prix spéciaux pour enseignants).

Pension et chambre soignée : prix Fr. 20.— (service compris).

Inscriptions : jusqu'au 20 juin 1971.

Lieu de cours : bâtiment des écoles, rue de la Condémine, BULLE.

Renseignements : CENTRE SUISSE DE DIFFUSION de la MÉTHODE WARD
Rue de Gruyères 8 1630 BULLE Tél. (029) 2 78 32



Téléphérique
Kandersteg-Stock
Télesiège
Stock-Sunnbühl
Tél. (033) 75 12 69

De l'Oberland bernois au Valais en passant
par la **GEMMI**

Une marche inoubliable en traversant ce fa-
meux col.

Prix spéciaux pour écoles et sociétés.

Grands dortoirs. **Ecole de varappe.**

Demandez prospectus avec carte en relief.



Berghotel
Schwarzenbach
am Gemmipass, 2061 m. U.M.

Tél. (033) 75 12 72



Pointe des Mossettes (2277 m.)

TÉLÉCABINE

LES CROSETS - POINTE DES MOSSETTES

Magnifiques promenades vers Morgins, Val-d'Illiez, les Lindarets,
Montriond, Morzine, Avoriaz, et en plus une excellente leçon de géo-
graphie.

« Installations Mécaniques Crosets - Portes du Soleil S.A. »



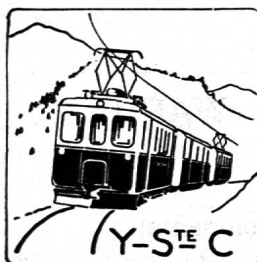
Le

NIESEN

2362 m.

but d'excursion idéal pour sociétés et écoles.

Tous renseignements auprès de la direction
du funiculaire du Niesen à Mülenen (ligne du
Lötschberg). Téléphone (033) 76 11 12.



*La course d'école
idéale !*

**Sainte-Croix
Le Chasseron
L'Auberson**

Renseignements : Dir. Yverdon - Ste-Croix, Yverdon.
Tél. (024) 2 62 15.



VISITEZ LE FAMEUX CHATEAU DE CHILLON
à Veytaux - Montreux

Entrée gratuite
pour les écoles primaires officielles suisses
et pour les écoles secondaires vaudoises.



Ville de **Neuchâtel**

Commission scolaire

Mise au concours

La titulaire actuelle atteignant la limite d'âge, la Commission scolaire met au concours le poste de

directrice de l'Ecole professionnelle de jeunes filles

La future directrice doit posséder une bonne culture générale, être douée pour la pédagogie moderne, être en possession d'un brevet d'enseignement ou d'une maîtrise fédérale de couturière ou de tout autre titre équivalent.

Traitement légal. Entrée en fonctions : décembre 1971.

Pour tous renseignements prière de s'adresser à M^{lle} R.-M. Girard, directrice, Collège Maladière 84, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 24 12 30.

Les offres de service accompagnées d'un curriculum vitae et des pièces justificatives, doivent être adressées à M. Fritz Steudler, président de la Commission scolaire, ch. des Trois-Portes 25a, 2000 Neuchâtel, jusqu'au 8 juillet 1971 en avisant également le Département de l'instruction publique, Château de Neuchâtel.

Neuchâtel, le 17 mai 1971.

Commission scolaire

MATÉRIEL DIDACTIQUE POUR L'ÉDUCATION SEXUELLE

La fondation suisse Pro Juventute a constitué un flanellographe servant à l'éducation sexuelle. Cette méthode a été élaborée en collaboration avec un groupe de travail et la maison Franz Schubiger de Winterthour, spécialisée en matériel didactique.

Il s'agit là d'un moyen à la disposition des écoles de parents, de pédagogues, éducateurs, médecins, infirmières puéricultrices et des parents eux-mêmes, pour leur faciliter l'éducation sexuelle. Ce système, qui fait abstraction de tous détails non indispensables, permet à chacun de donner des explications claires sur les fonctions génitales et la naissance de l'enfant.

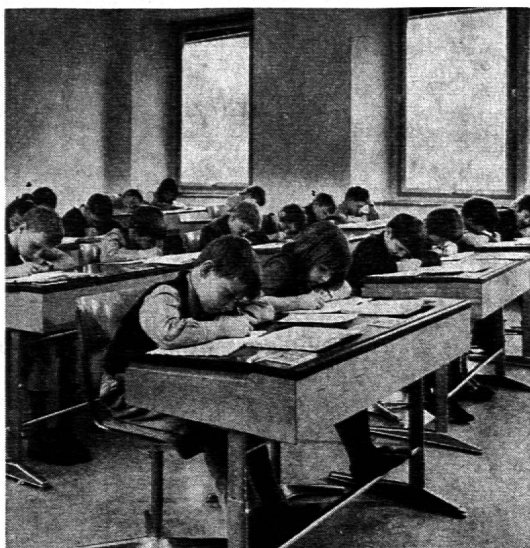
Ce matériel didactique comprend :

- 4 fonds, en couleur, à double face adhérente et 31 schémas en couleur, à découper et venant s'appliquer sur ces fonds (ces éléments peuvent être utilisés sur un flanellographe ou sur toute autre surface plane).
- Une brochure comportant illustrations et commentaires.
- Carton pour ranger le matériel.

PRIX DU MATÉRIEL COMPLET Fr. 21.—

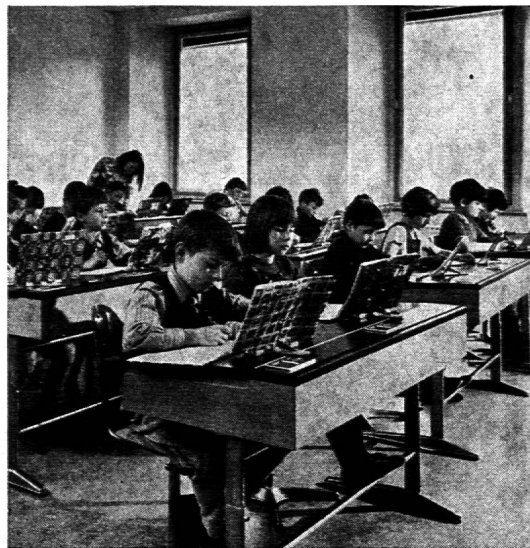


Franz Schubiger, Winterthour
Mattenbachstrasse 2



Le
support

UNI - BOY



représente une aide efficace pour les travaux de copie en calcul, grammaire et lecture. Moins de déformations de la colonne vertébrale, de fatigue des yeux. Meilleure tenue des cahiers grâce à la tenue correcte. Economie de place sur les tables, plus de livres qui tombent par terre. Le modèle 70 est encore plus confortable et silencieux grâce à un dispositif spécial. Prix école fr. 6.— (10 + 1 gratuit).

Demandez la documentation et les avis aux parents chez le distributeur général :

B. Zeugin, matériel scolaire, 4242 Dittingen/BE Tél. (061) 89 68 85.

Assistance à l'étranger pour Fr. 20.— par année ?



Livret ETI !

Le Livret ETI vous garantit une assistance efficace pendant tous vos déplacements à l'étranger. Lors de fâcheuses situations, il vous sort rapidement d'embarras et peut même vous permettre d'économiser des centaines, voire des milliers de francs. Ce document indispensable est valable une année dans les pays étrangers de toute l'Europe et du bassin méditerranéen.

Voyons un peu les principaux services qu'il vous offre :

rapatriement du véhicule accidenté — rapatriement de blessés ou de malades par avion sanitaire — remboursement des billets de chemin de fer — rapatriement du véhicule et des occupants par un patrouilleur du TCS — dépannage — envoi de pièces de rechange — lettre de crédit (Fr. 1000.—) — premiers secours en cas de décès — protection juridique — etc.

Les membres du Touring Club Suisse peuvent obtenir le livret ETI aux offices TCS au prix de Fr. 20.—.

